



Laurent Berger (deuxième à partir de la gauche) rencontre le Premier ministre, entouré du ministre de la Santé et du ministre du Travail, à l'occasion des réunions sur les retraites, en juillet dernier.

Photo AFP

Événement

Retraites : le secrétaire général de la CFDT ose se féliciter du texte présenté par le gouvernement

Non, M. Berger, il n'y a aucune "avancée" dans le projet de loi !

Nicole Bernard

Dans l'édition du *Parisien* du 18 septembre, le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger, s'en prend vigoureusement aux salariés, aux syndicats qui s'opposent à la politique du gouvernement : « Arrêtons de râler systématiquement dans ce pays », et indique avoir obtenu des « mesures de justice ». A la question : « Quelles sont ces avancées ? », Laurent Berger répond : « Cela fait 20 ans que tous les syndicats demandent des mesures sur la pénibilité. Ce qu'on a obtenu n'est pas une mesure. » Quelle est donc cette « avancée » ?

UN COMPTE PERSONNEL PAR POINTS
Interviewé par LCI le lendemain, le ministre Marisol Touraine résume ce que Laurent Berger a « obtenu » sur la pénibilité : « A partir du 1^{er} janvier 2015, lorsqu'un salarié sera dans l'une des dix situations identifiées, il sera inscrit par l'employeur sur le compte (compte personnel de prévention de la pénibilité, CPPP) et obtiendra des points. » Dans le dossier de presse du projet de loi, le ministre précise que chaque salarié se verra attribuer un ou deux points par trimestre d'exposition à la pénibilité. Ces points sont inscrits sur un compte personnel. Que veut dire « personnel » ? Cela veut dire deux choses : — l'inscription au compte est personnelle. Elle se fait salarié par salarié, en fonction d'une fiche (1) et de l'avis du médecin du travail ;

— l'utilisation est personnelle puisque, selon le ministre, « ces points pourront être transformés en retraite anticipée, en temps partiel à la fin de sa carrière ou en formation pour changer d'orientation ». C'est donc le salarié qui « choisit ». Il est « libre » de consacrer les points acquis à ce qu'il souhaite. C'est l'individualisation la plus totale.

RETRAITE "À LA CARTE"

Comme le dit le ministre au micro de LCI : « La durée de cotisation devient le critère de référence principal. » Ce qui compte, ce n'est plus l'âge de départ, dont le mouvement ouvrier exige depuis plus d'un siècle et demi qu'il soit le plus bas possible, c'est que le salarié soit « libre » de choisir sa date de départ en fonction du montant espéré. Vous avez reconnu la « retraite à la carte ». Vous pouvez partir à 60 ans avec une retraite de misère ou à 67 ans avec une retraite plus élevée. A chacun de « choisir » ! Laurent Berger — revenons à lui — déclare au début de son interview au *Parisien* : « Nous voulions une réforme systémique (2). Mais personne n'en a voulu à part nous. » On comprend que les dispositions concernant la pénibilité lui donnent entière satisfaction, puisqu'elles représentent un véritable cheval de Troie de la retraite par points... donc de la réforme systémique « dont personne d'autre n'a voulu ». ■

(1) L'employeur tiendrait une fiche par salarié dans laquelle seront consignées et évaluées les périodes d'exposition à l'un des dix risques recensés.

(2) La réforme systémique, c'est la fameuse « retraite par points » demandée par la CFDT, qui traduit les salaires de toute la carrière en « points » et laisse le salarié « libre » de partir quand il estime qu'il touchera une retraite suffisante pour vivre. C'est l'individualisation contre les droits collectifs.

Budget, retraites : une même politique

Le projet de budget pour 2014 est présenté au Conseil des ministres de ce mercredi 25 septembre (lire page 4). Quinze milliards d'euros de coupes annoncées dans les crédits ministériels, les dotations aux collectivités locales, dans le budget de la Sécurité sociale. Et les impôts s'abattent sur les travailleurs, pour financer une nouvelle et gigantesque exonération (le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) au bénéfice des patrons, d'un montant, à terme, de 20 milliards d'euros par an. Le véritable contenu de la « pause fiscale », le voilà ! Cette évidence alimente l'exaspération qui monte dans tout le pays, sur fond d'augmentation continue du chômage, alors que le ministre Montebourg laisse entendre que les salariés du constructeur automobile Heuliez n'ont qu'à pleurer la perte programmée de leur travail. Dans moins de deux semaines, à l'Assemblée nationale, commencera l'examen du projet de loi contre les retraites, qui allonge à nouveau la durée de cotisation, dans la droite ligne de la politique des gouvernements de droite précédents. Et dire que certains, à « gauche », y voient des « avancées » et voudraient l'« améliorer » ! Une ruse grossière, pour sauver ce gouvernement ! Les sondages reflétant l'impopularité record de l'exécutif donnent le vertige au sein du PS et des écologistes. Quant à l'UMP, elle est toujours au bord de l'implosion.

Yan Legoff

Le POI invite à débattre dans ses meetings

Vous pouvez partir à 60 ans avec une retraite de misère ou à 67 ans avec une retraite plus élevée. A chacun de "choisir" !

« Cela fait seize mois que le gouvernement Hollande-Ayrault, appuyé sur une large majorité du PS à l'Assemblée nationale et au Sénat (parfois soutenue par le Front de gauche), dispose de tous les pouvoirs que lui confère la V^e République... Seize mois qu'il gouverne... et déjà, sur les traces de Sarkozy en Libye, il a engagé le pays, contre la volonté du peuple, dans l'intervention militaire au Mali et dans les préparatifs contre la Syrie. Seize mois qu'il gouverne... et plus d'un million de foyers supplémentaires, parmi les plus modestes, se voient soumis à l'impôt, tandis que les patrons bénéficient comme jamais auparavant d'avantages fiscaux. Et voilà que trois ans après la formidable mobilisation de 2010 contre la « réforme » des retraites de Sarkozy-Fillon, ce gouvernement de « gauche » Hollande-Ayrault revient à la charge et aggrave encore la « réforme » Fillon ! (...) Sous la conduite d'un gouvernement qui prétendait réaliser le « changement », le pays poursuit sa « descente aux enfers » sous la houlette de l'Union européenne, de ses traités, de la Banque centrale européenne (...). Pour le Parti ouvrier indépendant, le moment est venu de débattre publiquement et fraternellement de toutes ces questions (...). C'est dans cet esprit, pour mener ce débat, que le POI organise vingt-deux meetings dans tout le pays. »

A la commission des affaires sociales à l'Assemblée nationale

Quand droite et gauche débattent au Parlement de la "réforme" des retraites

Le 11 septembre, la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale recevait les organisations syndicales et patronales, en vue de l'examen du projet de loi gouvernemental contre les retraites qui débutera le 7 octobre dans l'hémicycle.

Yan Legoff

Le représentant de la CFDT, Jean-Louis Malys, secrétaire national en charge des retraites, s'est présenté en défenseur déterminé du texte gouvernemental, en en revendiquant même la paternité : « *La CFDT a pleinement pris part à la réforme* », a-t-il dit.

Et même si, selon lui, elle « *nécessite encore des améliorations, parfois importantes, elle répond à (ses) objectifs* ». Y compris l'augmentation de la durée de cotisation à 43 annuités ?

C'est « *la variable d'ajustement la plus juste à condition d'aider ceux qui ont des difficultés à valider les trimestres* », a osé répondre Malys.

Une mesure le satisfait particulièrement : « *La création du compte personnel de prévention de la pénibilité est une conquête sociale* », a-t-il lancé.

CYNISME

Il faut quand même une certaine dose de cynisme pour contraindre les travailleurs âgés à trimer presque un an et demi de plus tout en prétendant combattre la pénibilité du travail ! Et en déclarant en plus que ce serait une « *conquête sociale* » ! « *La réforme contient des avancées sociales sans précédent* », a même surenchéri le rapporteur pour le projet de loi désigné par la commission des affaires sociales, le député PS Michel Issindou.

Ce « *compte personnel de prévention de la pénibilité* » a été commenté par de nombreux



"Force est de constater que nous sommes plus proches des positions du Medef que de celles de l'opposition"

(Le député PS Michel Lieb Gott)



Photo AFP

députés. Pour la députée écologiste Véronique Massonneau, c'est « *une mesure innovante et intelligente* ».

Pour le groupe du Front de gauche, la députée Jacqueline Fraysse n'est pas en reste : « *Je me félicite*, a-t-elle dit, *que le texte comporte*

un certain nombre d'avancées, de la prise en compte de la pénibilité à l'égalité salariale entre les hommes et les femmes, en passant par le sort des jeunes et des apprentis, même s'il mérite d'être sensiblement précisé et amélioré. »

Une « *avancée* », vraiment, ce « *compte personnel de prévention de pénibilité* » ? Pour le député PS Christian Paul, cette mesure « *doit permettre de mieux "personnaliser" les réponses en termes de retraite* ».

C'est bien là le fond de l'affaire. La retraite, c'est un droit commun à tous. A l'inverse, ce compte individuel de pénibilité ouvre la voie à un système par points, basé sur des fiches de poste établis entreprise par entreprise, salarié par salarié.

LE PATRONAT SAISIT LA PERCHE TENDUE

Bien que critiquant le projet dans son ensemble, le patronat comprend le parti qu'il pourrait en tirer. Jean-François Pilliard, vice-président du Medef, a déclaré dans ce débat : « *Nous considérons qu'il faut aussi tenir compte de la dimension individuelle du problème. Deux personnes peuvent exercer le même métier (...), au bout du compte on observera la conjonction de deux phénomènes : le fait qu'une personne aura travaillé dans un environnement pénible — ce que nous ne contestons pas —, et le fait que d'autres facteurs auront pesé sur cette situation. On ne peut s'en tenir aux aspects collectifs ; essayons de croiser les deux approches.* » « *Au fond, les critiques que vous émettez sont relativement douces* », lui a lancé le député PS Jean-Marc Germain. « *Force est de constater que nous sommes plus proches des positions du Medef (...) que de celles de l'opposition* », a déclaré son camarade Michel Lieb Gott, disputant ainsi à l'UMP sa place d'allié naturel du patronat ! « *Nous avons montré par des mesures récentes, en particulier le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), combien nous sommes soucieux de la compétitivité des entreprises* », a ajouté son collègue Michel Issindou.

ILS ONT DIT

Jacqueline Fraysse (Front de gauche) se "félicite que le texte comporte un certain nombre d'avancées"

Le Front de gauche, dans le débat à venir au Parlement sur le projet de loi contre les retraites, s'apprête à illustrer une fois de plus son soutien critique au gouvernement, dans un art consommé du grand écart.

Le 11 septembre, en commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, sa représentante, Jacqueline Fraysse, a déclaré que son groupe « *reste préoccupé par le contenu de la réforme, même si, compte tenu des propositions du rapport Moreau, elle aurait pu être pire* ». Si ça « *aurait pu être pire* », c'est donc que, pour le Front de gauche, le projet gouvernemental n'est pas si grave... Jacqueline Fraysse se « *félicite* » même que « *le texte comporte un certain*



Photo AFP

nombre d'avancées, même s'il mérite d'être sensiblement précisé et amélioré. Il faudrait donc, selon elle, « *améliorer* » un projet qui augmente la durée de cotisation, alors même qu'elle reconnaît que cela revient, en réalité, à baisser le montant des retraites !

Y. L. ■

ÉDITORIAL

Aucune subordination à ce gouvernement !

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

« *Aux camarades qui viennent de dire que le gouvernement actuel n'est pas mieux que le précédent, je réponds que la gauche et la droite, ce n'est pas pareil, et que le prétendre revient à soutenir une position de l'extrême droite.* » Cette déclaration d'un responsable syndical national (1) appelle discussion.

Peut-on ignorer les faits ? Un fait : la réforme Ayrault adoptée en Conseil des ministres mercredi dernier continue (43 annuités) et aggrave (pénibilité, comité de pilotage...) la réforme Fillon. L'ancienne ministre de Sarkozy-Fillon, Valérie Pécresse, commente à la radio : « *Une réforme, c'est comme l'escalade, on enfonce un piolet et on prend appui dessus pour enfonce le suivant.* » Ainsi, Ayrault poursuit-il Fillon sur les retraites, comme Peillon continue Chatel (en l'aggravant), comme le gouvernement Hollande-Ayrault poursuit la politique fiscale du précédent, imposant plus d'un million de nouveaux foyers des plus modestes jusqu'ici épargnés.

Exposer ces faits, appeler à les combattre, ce serait « *soutenir une position de l'extrême droite* » ? Non. C'est cette politique de déréglementation et de contre-réformes — dont le socle est le consensus pro-Union européenne — qui ouvre la voie à la pire réaction.

A propos de consensus : on a noté l'accueil enthousiaste réservé par la presse à la victoire électorale d'Angela Merkel, proclamée « *chef de l'Europe* » par *Le Monde*. On verra dans ce journal (page 10) ce qu'il en est : la probable grande coalition (entre démocratie chrétienne et SPD), destinée à imposer de brutales mesures anti-ouvrières, ne sera pas nécessairement la voie royale semée de roses que lui promettent des médias aux ordres. La classe ouvrière allemande n'a pas dit son dernier mot.

Sur BFM TV — chaîne de télévision dédiée aux intérêts du capital financier —, un « *expert* » commente : une grande coalition ne changera pas fondamentalement la politique de Merkel, puisque SPD et CDU sont d'accord sur l'essentiel, c'est-à-dire le strict respect du pacte de stabilité européen et le refus de tout renflouement excessif des pays en faillite. Et en France, lui demande-t-on, quelles conséquences ? Réponse : le gouvernement français devra comprendre qu'il n'a plus le choix, qu'il lui faut aller jusqu'au bout de la réforme des retraites et de la Sécurité sociale, et, sous toutes les formes, abaisser le coût du travail et réduire les dépenses publiques.

En France comme dans toute l'Europe, n'est-ce pas ce consensus qui, voulant tout sacrifier au « *sauvetage de l'euro* », menace d'effondrement les fondements de la démocratie ?

C'est prendre une grave responsabilité que de vouloir enfermer les revendications ouvrières dans la subordination à un gouvernement qu'on nous présente comme « *différent* », puisque « *de gauche* », alors que, chacun le constate, il se contente de continuer, en pire, la politique de Sarkozy dans le cadre fixé par la Banque centrale européenne et le FMI.

Seule l'indépendance politique de la classe ouvrière, refusant toute subordination à ce gouvernement aux ordres du capital financier, et se libérant du carcan de l'Union européenne, ouvrira la voie à une solution conforme à la démocratie et aux besoins de l'immense majorité.

Ces questions, et le débat qu'elles appellent, sont au centre des meetings du Parti ouvrier indépendant.

(1) La semaine passée, lors d'une réunion convoquée en commun par les organisations syndicales qui, dans la localité concernée, avaient appelé au 10 septembre pour le retrait de la réforme Ayrault.

LOGEMENT

Duflot libéralise l'urbanisme

La loi Duflot pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) se situe dans la continuité des politiques du logement des gouvernements précédents, en ce sens où elle poursuit et amplifie le désengagement de l'Etat et aboutit à la disparition quasi totale de l'aide à la pierre.



Photo DR

Renée Laurent et Claude Brochard

Alors que les loyers et les charges n'ont cessé d'augmenter, alors que la dramatique crise du logement touche dix millions de personnes et qu'il faudrait construire rapidement un million de logements à loyer modéré, HLM, la loi Duflot, qui prétend marquer une rupture avec l'idée que le logement serait un marché comme un autre, libéralise et privatise plus encore la construction immobilière et se tourne de plus en plus vers le parc privé, sans abroger les lois précédentes !

Jusqu'à la loi Duflot, les lois d'urbanisme privilégiaient l'échelle communale. Le plan local d'urbanisme (PLU) était communal, il était de la responsabilité du maire, compétence à part entière de la commune. Avec la loi ALUR, le PLU sera désormais une compétence obligatoire des établissements publics de coopération intercommunale. Cette mesure répond à l'acte III de la décentralisation, à la maîtrise des dépenses publiques, à laquelle les collectivités territoriales doivent contribuer, et à la liquidation de l'indépendance des communes.

Alors que le ministre de l'Egalité des territoires et du Logement, Cécile Duflot, prive les élus locaux de cette compétence, on comprend difficilement ses propos lorsqu'elle prétend que « c'est un vrai progrès pour les élus locaux, y compris des plus petites communes ».

"AVEC LE TRANSFERT DU PLU, LE MAIRE SERAIT CONFINÉ À UN RÔLE DE PLANTE VERTÉ"

Mais voilà, les maires ont toujours considéré que l'urbanisme et le logement étaient au cœur de leurs actions. Le PLU est un document qui définit la politique du logement dans la commune. La loi Duflot touche au respectable droit du sol, dont les maires sont garants.

Les associations d'élus locaux s'inquiètent face à cette perspective du passage du PLU à l'échelon intercommunal. Jacques Pélissard, président de l'Association des maires de France, constate « qu'il est inacceptable de retirer aux communes tout rôle d'aménagement de leur territoire sans leur consentement ». Quant à Vanik Berberian, président de l'Association des maires ruraux de France, il déclare : « Le sens même de la fonction municipale est de gérer l'aménagement de son territoire. Transférer le PLU à un autre échelon signifierait la dépossession d'une prérogative essentielle. C'en serait presque fini du maire, qui serait alors confiné à un rôle de plante verte, en charge des mariages ou des cérémonies officielles. » Soixante-trois pour cent des maires sont défavorables à un transfert tel quel du PLU. Cette loi est le pendant du funeste projet de loi créant les métropoles, au cœur de l'acte III de la décentralisation, supprimant les communes indépendantes et les départements et concentrant les moyens financiers et les compétences. Notons que la loi ALUR a été votée à l'Assemblée nationale par le PS, les écologistes, les radicaux de gauche. Le Front de gauche s'est abstenu...

Projet de loi de finances au Conseil des ministres le 25 septembre

Un budget bâti pour donner 20 milliards d'euros de plus aux patrons

Parfois, un chiffre peut concentrer toute la politique d'un gouvernement.

Cette année, alors que le pouvoir d'achat des travailleurs est en baisse, que le chômage fait des ravages, plus d'un million de foyers populaires en plus doivent payer un impôt sur le revenu. Les patrons, eux, empocheront 20 milliards d'euros de plus !

Yan Legoff

Le chiffre, révélé par le quotidien de droite *L'Opinion*, n'a pas été démenti par le ministre de l'Economie, Pierre Moscovici. « L'ancienne majorité avait décidé le gel du barème de l'impôt sur le revenu et ça avait fait rentrer un million de foyers dans l'impôt (l'an dernier — NDLR) », a expliqué le ministre sur Europe 1, le 19 septembre.

« Cette année, a-t-il reconnu, le gel a été prolongé, donc il y a sans doute un montant équivalent de Français qui rentrent dans le barème. » Quel aveu !

Un million de retraités, de chômeurs, de salariés modestes vont, dans la foulée, perdre toute une série d'aides fiscales et sociales !

Et l'an prochain ? Le gouvernement annonce un dégel du barème. Mais il a d'ores et déjà décidé une augmentation de la TVA, pour six milliards d'euros. Quinze milliards d'euros devraient être coupés dans les crédits des ministères, les dotations aux collectivités locales, le budget de la Sécurité sociale (c'est « sans précédent », avance le gouvernement).



Satisfaction du président du Medef, en compagnie de Pierre Moscovici, ministre de l'Economie, en juillet dernier.

CHAQUE JOUR, LA FACTURE S'ALOURDIT

Le 20 septembre, le Premier ministre a annoncé l'instauration d'une taxe carbone sur tous les produits énergétiques. Ce sera sans douleur en 2014, promet-il, mais elle augmenterait les années suivantes. L'AFP a calculé : « Pour l'essence, cela équivaut à augmenter les taxes, et donc au final le prix, d'environ 3,4 centimes par litre en deux ans. Pour le gazole des moteurs diesel, cette taxe serait d'environ 4 centimes par litre en deux ans. Même chose pour le fioul. » Une nouvelle ponction de 4 milliards d'euros par an sur les travailleurs !

Et tout cela pour financer une exonération fiscale (le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) au bénéfice des patrons, à hauteur de 20 milliards d'euros à terme !

Et lorsque que les centaines de salariés de l'équipementier automobile Heuliez, dans les Deux-Sèvres, sont menacés de perdre leur emploi du fait de la liquidation imminente de l'entreprise, le ministre Montebourg déclare : « Nous ne sommes pas là pour mettre des ressources rares dans des entreprises qui n'ont pas d'avenir » (Télé, 23 septembre) ! ■

Photo AFP

La crise politique saisit tous les partis institutionnels

Retraites, budget... Les annonces gouvernementales tombent tous les jours. Elles provoquent un rejet qui sourd de tout le pays, résultant de la dégradation accélérée des conditions de vie de l'immense majorité de la population. Tous les ingrédients d'une explosion s'accumulent, au point de faire vaciller la majorité gouvernementale. A droite, l'UMP est à nouveau au bord de l'éclatement. Car aucun de ces partis, quoi qu'ils en disent, et chacun à leur manière, n'ont de véritable alternative à proposer. Du coup, la crise de ces partis menace à tout instant de se transformer en crise de régime.

La presse relaye les doutes des parlementaires du PS. « La grande déprime du PS », titre en « une » *Le Figaro* (24 septembre). « Le blues des parlementaires PS », titre à son tour *Le Parisien* (24 septembre) : « Alors que François Hollande bat des records d'impopularité, c'est dans un climat de doutes que les députés et sénateurs socialistes sont réunis depuis hier à Bordeaux. »

DU CÔTÉ DES ÉCOLOGISTES...

Du côté des écologistes, cela ne va pas mieux. « Ambiance morose aussi chez les écologistes », titre encore *Le Parisien*. Pascal Durand, actuel secrétaire national d'Europe Ecologie-Les Verts, avait lancé un ultimatum au gouvernement, notamment après l'annonce de l'abandon de l'augmentation dès cette année de la taxe diesel. Mais les ministres écologistes ont fait savoir qu'ils ne quitteraient pas le gouvernement. Pascal Durand a donc été débarqué de ses responsabilités natio-

nales, à la veille des journées parlementaires de son parti...

VERS "L'ÉCLATEMENT DU FRONT DE GAUCHE" ?...

Le Front de gauche, quant à lui, n'est pas dans un meilleur état. Pas simple, à l'évidence, de maintenir une orientation de pression amicale sur le gouvernement, en critiquant en parole sa politique tout en souhaitant qu'il réussisse... Comment maintenir ce grand écart permanent ? Chacun y va de sa recette. Le PCF milite pour des listes communes avec le PS dans les grandes villes aux prochaines élections municipales. Le Parti de gauche de Jean-Luc Mélenchon souhaiterait des listes autonomes, réservant un ralliement au second tour... « Le rassemblement pour les municipales fait polémique », titre *L'Humanité* (24 septembre). Au point que le journal du PCF pose la question : « Le clivage peut-il conduire à l'éclatement du Front de gauche ? »

« En tout état de cause, tranche le quotidien, la direction du PCF ratifiera les choix de ses militants pour les grandes villes début octobre. »

"SÉQUENCE AUTODESTRUCTRICE" À L'UMP

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'UMP ne profite pas des difficultés du gouvernement. Depuis le 8 septembre, les déclarations de l'ancien Premier ministre François Fillon, laissant entendre qu'il pourrait voter Front national en

cas d'éviction de l'UMP dans un scrutin local, ont remis le feu aux poudres et rallumé la guerre entre les prétendants à la candidature à la prochaine élection présidentielle.

« L'UMP en tant que prétention de l'incarnation de la droite et du centre est morte », a lancé le président du parti et chef de file des députés UDI (centriste), Jean-Louis Borloo.

« C'est l'avenir de l'UMP qui est en jeu si on la

laisse dériver vers l'extrême droite », a dit François Copé, rival de Fillon, en condamnant « ces combinaisons partisanes qui datent plutôt de la IV^e République ».

L'ancien ministre Laurent Wauquiez, l'un des vice-présidents de l'UMP, a appelé à faire « halte au feu », mettant en garde contre « un nouvel épisode de la guerre des chefs ». L'ancien président de l'Assemblée nationale Bernard Accoyer a lancé un appel au calme aux dirigeants de l'UMP, souhaitant que les propos de François Fillon ne servent pas à « fournir un prétexte à rouvrir une séquence autodestructrice ».

L'intéressé persiste et signe : « Je prends un risque, je le prends en connaissance de cause. J'accepte d'être minoritaire dans mon parti si c'est le cas. »

Sarkozy est en embuscade, attendant que les poursuites judiciaires qui le menacent dans l'affaire Bettencourt s'éloignent. Mais patatras, le 24 septembre, la cour d'appel de Bordeaux a rejeté sa demande d'annulation de procédure, il demeure mis en examen. Y. L. ■

"Alors que François Hollande bat des records d'impopularité, c'est dans un climat de doutes que les députés et sénateurs socialistes sont réunis depuis hier à Bordeaux"

(Le Parisien)

Rythmes scolaires

Le rejet de la réforme

Trois semaines après la rentrée scolaire, face aux multiples dysfonctionnements, à l'insécurité dans laquelle sont placés les enfants, à l'atteinte aux garanties statutaires des personnels provoqués par la réforme des rythmes scolaires dans les communes qui ont décidé sa mise en place dès 2013,

les enseignants avec leurs syndicats et les parents se mobilisent pour l'arrêt de son application. Nous revenons sur la situation à Paris ainsi que dans une commune de l'Essonne, où les parents d'élèves ont déjà contresigné à plus de 250 une lettre ouverte au maire PS et au député de la circonscription.

Ris-Orangis (Essonne)

Les parents du groupe scolaire Ordener demandent "la cessation de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires"

Ris-Orangis est l'une des dix villes de l'Essonne à mettre en œuvre, dès cette rentrée, le décret Peillon du 24 janvier 2013 sur les nouveaux rythmes scolaires. Deux semaines après la rentrée, les parents d'élèves du groupe scolaire Ordener sont en colère. Ils ont adressé au maire (PS) de la ville une lettre ouverte publique pour lui demander « la cessation de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires sur la ville de Ris-Orangis, à la suite des nombreux dysfonctionnements avérés depuis son démarrage ».

LES RAISONS DE LA COLÈRE

Deux animateurs pour 120 enfants

Une mère d'élève : « En juin, toutes les activités et les intervenants n'avaient pas encore été officialisés. Résultat, ils ne sont pas assez nombreux. Exemple, lundi après-midi : à l'école élémentaire Ordener, sur le temps récréatif de 16 heures à 16 h 30, il y avait 120 enfants pour deux animateurs (il en faut normalement 1 pour 30 !). La directrice a fermé le portail, pour ne pas laisser sortir les enfants de CP et de CE1 en signe de protestation, le meilleur moyen pour qu'ils ne se retrouvent pas seuls dans la rue ou dans une cour insuffisamment surveillée. »

Des dysfonctionnements permanents

Le maire explique que l'embauche d'animateurs reste problématique : « Il faut trouver des personnes qui puissent faire des activités adaptées en fonction des âges, du nombre d'élèves et du calendrier scolaire — les sports nautiques, par exemple, trouvent leur sens en septembre mais pas en hiver. » A cela s'ajoute le fait que ce sont des contrats de quelques heures par semaine qui ne permettent pas de garantir des équipes d'animateurs stables pour toute l'année. La précarité de ces personnels va être permanente et les « dysfonctionnements » vont se multiplier.

Les secrétaires de mairie utilisées pour surveiller les enfants

Avec les changements d'horaires, les enfants peuvent finir à 16 heures ou 16 h 30, en fonction des jours. La mairie doit les prendre en charge, mais, par manque de personnel, ce sont les secrétaires de mairie elles-mêmes qui les surveillent. Une mère d'élève explique : « Ce manque d'encadrement remet en cause la sécurité des enfants ; on a retrouvé un élève de CP sur la voie publique, sans aucun adulte. Nous avons déposé une main courante pour dénoncer ce phénomène. »

Un élève de CP retrouvé seul sur la voie publique

Outre des horaires à « géométrie variable », les activités sont insuffisamment encadrées et l'intérêt est plus que limité pour les enfants. Ainsi, par exemple, la mairie propose une activité tennis sans raquettes et sans balles ! « Les enfants entrent à l'école à 8 h 45, sauf le mercredi. Le mercredi c'est à... 9 h 45, sauf s'ils vont à l'atelier d'aide pédagogique qui est à... Vous voyez, ça fait déjà deux semaines et je dois encore réfléchir ! », s'inquiète une mère de famille. Où est l'intérêt des enfants dans tout cela ?

LA PÉTITION DES PARENTS D'ÉLÈVES

« Avis à pétition Pour la cessation de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires pour la ville de Ris-Orangis, auprès de M. Raffalli, maire de la ville, et M. Mandon, député de l'Essonne. La mairie a pris la décision de mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée scolaire de septembre 2013. Après quinze jours de mise en place, nous déplorons de nombreux dysfonctionnements et un véritable problème de sécurité, puisque le taux d'encadrement n'est toujours pas respecté !

Des incidents ont déjà eu lieu ! Il n'est pas question d'attendre qu'un drame se produise pour réagir ! Par ailleurs, les offres d'activités périscolaires ne correspondent en aucun point aux engagements pris par la mairie, ni même aux choix qui ont été demandés à nos enfants ! Cette situation est absolument inacceptable et nous demandons purement et simplement qu'il soit mis fin à cette mascarade ! »

Suit la remarque suivante : « Merci à tous de partager ce lien avec vos contacts et de le diffuser (...), car au-delà de Ris toutes les communes sont concernées ou le seront l'année prochaine. Cordialement, Les représentants des parents d'élèves du groupe scolaire Ordener. »

Photo AFP

Paris

Parents et instituteurs veulent que cela s'arrête !

Daniel Shapira

On lira ci-dessous le communiqué intersyndical des syndicats d'instituteurs de Paris. A la lecture de la page d'Informations ouvrières de la semaine dernière relatant de nombreux témoignages d'indignation contre la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, et tiré en tract diffusé à la sortie des écoles, les réactions de parents affluent. Citons-en quelques-unes :

« L'autre jour, j'ai récupéré ma fille (en CP) qui déambulait dans les couloirs. — Mon fils est resté dans le préau. Il faut revenir à la situation comme avant. — Je me suis battue l'an dernier avec les instits contre la réforme. Les élus n'écoutent rien. Je ne laisse pas ma fille aux activités, je me suis organisée pour la récupérer à 15 heures. — Les enfants sont crevés et les plus petits sont perdus. — Il faut aller demander que cela s'arrête !

« C'est très fatigant pour les enfants, ils ne s'y reconnaissent plus. Cela désorganise la vie de famille. » La colère est telle que *Le Parisien* (24 septembre) y consacre une page, présentée ainsi : « Trois semaines après la rentrée, la réforme des rythmes scolaires (...) reste très décriée chez les parents d'élèves et plusieurs syndicats. » L'article groupe par thèmes des réactions de parents et la réponse de la mairie.

Citons-en quelques extraits :

"Un déficit d'informations"

Une mère : « On n'a reçu aucune information sur les ateliers de nos enfants. Du coup, nous, parents, sommes perdus, les enfants sont paumés, même les enseignants sont dans le flou. »

Et que répond la mairie ?

« Un carnet de liaison périscolaire sera distribué pour que les infos circulent mieux » (Colombe Brossel, adjointe PS en charge de la vie scolaire).

Mais, en guise d'amélioration, ce que propose la mairie est une aggravation, car les parents vont se retrouver avec deux carnets, un scolaire et un périscolaire, accentuant la confusion entre les deux.

"Des ateliers décevants"

Le Parisien indique : « Après le désistement d'associations, des ateliers annoncés avant l'été ont été supprimés. Certains sont annulés au dernier moment faute d'animateurs. »

Et que répond la mairie ?

« On vient de débloquer 1 000 euros par école pour l'achat de matériel nécessaire à certaines activités. » En quoi cela répond-il à la question posée ?

"Une hygiène défaillante"

Une mère : « La cour de maternelle est maculée de fientes de pigeons et de feuilles mortes. Et les toilettes ne sont nettoyées qu'une seule fois par semaine. »

Tout cela parce que les agents spécialisés des écoles maternelles (ASEM) sont déchargés d'une partie du ménage pour s'occuper du périscolaire.

Et que répond la mairie ?

« Des renforts sont en cours de recrutement là où c'est nécessaire. » Outre qu'il s'agit d'une promesse qui n'engage que celle qui la fait, de quel recrutement s'agit-il ? De personnels de sociétés privées, en lieu et place des fonctionnaires titulaires (ASEM) attachés aux enfants et à leur métier.

"Des personnels débordés"

Le Parisien indique : « Des parents craignent que la désorganisation dans les écoles mette en cause la sécurité des élèves, notamment au moment des entrées et sorties. »

Et que répond la mairie ?

« Pour que les choses soient mieux organisées, j'ai décidé de décharger de l'encadrement des enfants quelque 184 responsables de points d'accueil qui seront affectés aux sorties d'enfants. » On va de Charybde en Scylla. L'encadrement des enfants va donc être allégé !

"Des enfants fatigués"

Et que répond la mairie ? « Nous avons mandaté un laboratoire de recherche spécialisé pour évaluer les effets de la réforme sur les élèves. » Et en attendant, il faudrait accepter que les enfants soient des cobayes ? Non, il faut que cela s'arrête, tout de suite. ■

PARIS

Communiqué commun des syndicats SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SUD Education, CGT Educ'action, CNT

"Dégager les voies et moyens pour obtenir la suspension de la réforme des rythmes scolaires"

« La rentrée scolaire à Paris est marquée par la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. Malgré la mobilisation historique de l'ensemble de la communauté éducative, la Ville de Paris a voulu passer en force, avec le soutien de l'académie, pour une mise en œuvre précipitée dès la rentrée 2013 de cette réforme que nous rejetons.

Les conséquences de cette réforme et de cette précipitation se font déjà sentir et ont des impacts sur les conditions d'enseignement et les conditions d'apprentissage des élèves, ainsi que sur les statuts des personnels enseignants et municipaux.

Par ailleurs, le gouvernement a présenté un projet de loi sur la réforme des retraites qui va toucher directement les enseignants comme l'ensemble des salariés. Les conséquences principales seraient l'augmentation de la durée de cotisation requise pour une retraite à taux plein ainsi que l'augmentation des cotisations.

Les syndicats SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SUD Education, CGT Educ'action, CNT appellent les collègues à participer aux assemblées générales d'arrondissement :

- pour faire le point sur la mise en œuvre concrète de la réforme des rythmes et ses conséquences pour les élèves et les personnels, pour dégager les voies et moyens pour en obtenir sa suspension ;
- pour débattre du projet gouvernemental concernant la nouvelle "contre-réforme" des retraites.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DÉPARTEMENTALE, LE MARDI 8 OCTOBRE, À 16 HEURES, BOURSE DU TRAVAIL. »



Air France

La direction annonce un troisième plan de suppressions d'emplois en trois ans



Photo AFP

La compagnie Air France a déjà supprimé, par le gel des embauches, le non-renouvellement des départs à la retraite et, avec deux plans de « départs volontaires » (PDV), 10 000 emplois en cinq ans, passant d'un effectif de 63 010 en 2008 à un effectif de 53 103 au 1^{er} septembre 2013. Et encore, les effets du PDV 2013 sont loin d'être complets au mois de septembre.

La direction d'Air France veut maintenant ajouter un nouveau plan de « départs volontaires ». C'est ce qu'elle a annoncé lors du comité central d'entreprise (CCE) du 18 septembre. Celui-ci, qui est pour l'instant chiffré en « équivalent temps plein » (ETP), se traduirait par la suppression de 2 750 à 2 850 ETP de janvier à décembre 2014. Toutes les catégories de personnel seraient touchées, avec 350 ETP en moins pour les pilotes, 700 pour les hôtesse et stewards, et entre 1 700 et 1 800 pour les personnels au sol. Lancé par Alexandre de Juniac à son arrivée à la tête d'Air France en 2011, le plan Transform 2015 s'est traduit, en plus du PDV qui court jusqu'à fin 2013, par la destruction de la convention collective des salariés d'Air France, le gel des salaires et des avancements pendant deux ans, et une réduction de quinze jours par an des congés et RTT. Un nouvel « accord » de « gestion prévisionnelle des emplois et des compétences » a été imposé, ainsi qu'un nouvel accord d'aménagement du temps de travail. Ces deux textes sont lourds de conséquences pour les salariés, les dispositions concernant le temps de travail étant notamment la cause du mouvement de grève, qui dure depuis maintenant sept semaines, à l'escale de Marseille et ayant entraîné des mouvements de grève dans presque toutes les escales françaises d'Air France ainsi que dans les centres de maintenance des avions.

"LE NOUVEAU PLAN VA ENTRAÎNER UNE VAGUE DE LICENCIEMENTS DÉGUISÉS"

Parmi les 1 700 à 1 800 suppressions d'ETP du personnel au sol, une part importante devrait concerner les personnels des escales françaises (800 en moins), avec la volonté annoncée de réduire les lignes dites « point à point », c'est-à-dire les dessertes entre villes françaises. Or, dans ces secteurs, la direction d'Air France estime que l'actuel PDV n'a pas rempli son objectif. Tout le monde comprend bien que le caractère « volontaire » du nouveau PDV va relever de la fiction pure et simple.

La direction d'Air France s'est en effet dotée, avec la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, d'une arme redoutable : la possibilité de mutation autoritaire d'un « bassin d'emploi » à un autre, étant entendu qu'un refus de mutation peut entraîner le licenciement. Il n'est donc pas exagéré d'affirmer que ce nouveau PDV va entraîner une vague de licenciements déguisés.

De 2011 à 2012, le plan Transform comprenait une incitation à un temps partiel aidé et de nombreux personnels des escales y ont souscrit. Il faut donc traduire l'objectif de 800 suppressions d'ETP en un nombre bien plus grand d'emplois à détruire. Par exemple, un syndicaliste a ainsi calculé que ce serait, compte tenu du nombre de temps partiels, plus de 100 postes qui risquent de disparaître à l'escale de Toulouse.

"PAS UNE SUPPRESSION DE POSTE DE PLUS, REFUS DU PLAN !"

Lors du CCE du 18 septembre, la direction d'Air France a annoncé la fermeture de lignes au départ des escales françaises et le transfert d'un certain nombre de lignes court courrier international à la filiale low cost Transavia.

Elle a annoncé la fermeture de la gare de fret aérien d'Air France à Orly et la réduction importante des effectifs, ainsi que le recours à la sous-traitance dans les escales de Nice, Marseille, Bordeaux et Ajaccio.

Le nouveau P-DG d'Air France, Frédéric Gagey, a conclu sa présentation en annonçant pour 2014 : « Poursuite de la modération salariale (...) » ;

— *Meilleure adaptation des coûts à la saisonnalité de l'activité : des objectifs quantifiés de baisse des coûts seront présentés le 4 octobre.* »

Il veut imposer l'annualisation du temps de travail, qui provoque justement grèves et mobilisations dans les escales !

Une revendication surgit, comme un cri de ralliement, de toutes les discussions entre salariés après ces annonces : « Ça suffit, pas une suppression de poste de plus ! Refus du PDV ! »

Les organisations syndicales d'Air France, notamment la CGT qui réunissait une commission exécutive nationale au lendemain des annonces, et FO, qui réunit son congrès cette semaine, sont traversées par cette vague d'indignation et de refus de ces nouvelles attaques.

Correspondant ■

Université

Fermeture du site universitaire de Béziers et mesures de restriction à Montpellier

La ministre Fioraso ment

Les événements se déroulent à grande vitesse depuis une semaine à l'université de Montpellier-III (Paul-Valéry).

Le mardi 17 septembre, les étudiants et les personnels découvrent que l'université mise en faillite, le conseil d'administration annonce ses propositions : fermeture du site Du Guesclin, à Béziers (700 étudiants concernés), sélection à l'entrée de l'université et tirage au sort des étudiants, réduction du nombre d'enseignements dans toutes les filières, fin du financement des contrats doctoraux...

Un véritable plan d'austérité à la grecque.

Dès le jeudi 19 septembre, 450 étudiants, sur les 700 que compte l'antenne biterroise de l'université Paul-Valéry, avec les enseignants et les personnels, se réunissent pour dire « non à la fermeture du site de Béziers » et organisent une pétition. Et le vendredi 20 septembre, la ministre Fioraso ose répondre : « Il y a eu manifestement un problème au niveau de l'université. Je ne vois aucune raison pour que le site de Béziers ferme... sans par ailleurs donner la moindre garantie.

Quel mensonge !

La présidente de l'université Montpellier-III, M^{me} Anne Fraïsse, connue pour ses prises de position multiples contre la LRU (loi d'autonomie des universités de Nicolas Sarkozy et de Valérie Pécresse, votée en 2008) et, ensuite, contre la loi Fioraso, s'érige aussitôt en faux contre les déclarations de la ministre, rappelant notamment que « le ministère sous-estimait volontairement le coût de la masse salariale transférée dans le cadre de l'autonomie » (1).

Elle précise dans un courrier adressé à tous les étudiants et enseignants de l'université :

« Dans un entretien au journal Midi Libre paru aujourd'hui, madame la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche fait peser sur l'université Paul-Valéry Montpellier-III la responsabilité des difficultés financières que nous connaissons, plutôt que d'assumer les conséquences annoncées de sa politique. La ficelle

est très grosse. Afin de démontrer l'inanité de ces accusations, j'ai décidé de diffuser sur le site Internet de l'université les courriers échangés depuis trois ans avec le ministère afin que chacun puisse en prendre connaissance. »

Et elle conclut : « Aucune des allégations portées contre l'université n'est exacte. Je ne veux pas savoir si madame la ministre connaît mal le dossier, si elle est mal conseillée ou si elle fait ces déclarations sciemment ; ce n'est pas ce qui m'importe (...). Puisque nous apportons publiquement la preuve que les difficultés actuelles sont le fait exclusif du ministère de l'Enseignement supérieur et qu'il en a toujours été informé, j'attends que les erreurs commises par le passé soient réparées au plus vite. »

Pour autant, les propositions du conseil d'administration de l'université Montpellier-III, présidée par M^{me} Anne Fraïsse, ne sont pas acceptables, comme l'indiquent dans un tract commun plusieurs organisations syndicales.

Des assemblées générales sont convoquées jeudi 26 septembre à Montpellier et à Béziers.

Correspondant ■

Extrait du tract CGT, FO, UNEF, Solidaires étudiants

« Anne Fraïsse et l'administration expliquent que ces solutions sont proposées car aucun autre choix n'est possible. Les organisations syndicales signataires estiment au contraire qu'une solution existe : que la ministre Fioraso et le gouvernement rendent immédiatement les plus de 3 millions qui correspondent aux besoins. Ainsi, nous pourrions obtenir satisfaction sur nos revendications :

- abandon de toutes les mesures avancées ;
- maintien du site Du Guesclin de Béziers ;
- maintien de l'ensemble des filières et des heures de cours ;
- titularisation des personnels précaires, recrutement d'enseignants et de personnels.

Par ailleurs, les organisations estiment que pour éviter que d'autres plans de ce type puissent à nouveau voir le jour, la loi Fioraso doit être abrogée, ainsi que la LRU. »

(1) Ajoutons à cela qu'à chaque moment où la présidente de l'université a résisté à la politique du gouvernement Sarkozy, notamment au sujet des Idex (initiatives dites « d'excellence »), elle a dû essayer une campagne haineuse de la part de l'appareil du Parti socialiste de l'Hérault (en particulier de la maire PS Hélène Mandroux et de son conseil municipal), ainsi que de Christian Bourquin, qui fut d'une grande agressivité contre Anne Fraïsse et son université.

Hôpitaux

Hôtel-Dieu : les syndicats de l'AP-HP (CGT, FO, SUD et CFTC) demandent à être reçus par la ministre Touraine

On lira ci-dessous des extraits de la lettre adressée par les syndicats CGT, FO, SUD et CFTC de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) à la ministre Touraine.

La directrice de l'AP-HP, M^{me} Faugère, sur « demande » et « encouragement » de la ministre, a annoncé vouloir installer des consultations à partir du 3 octobre dans les locaux du service des urgences, donc en lieu et place de celles-ci. Le temps presse.

« Madame la Ministre, nous souhaitons vous rencontrer très rapidement afin de faire le point sur la situation de l'Hôtel-Dieu, dont l'existence concerne toute l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris. En effet, vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a eu la tentative de transférer en catimini les lits de médecine interne.

Et aujourd'hui, il y a le détournement effectif des pompiers et des Samu de Paris des urgences de l'Hôtel-Dieu vers d'autres sites des urgences, eux-mêmes surchargés, ce qui génère une situation de conflit permanent, de désorganisation sur l'Hôtel-Dieu et de déstabi-



Photo AFP

lisation des personnels de cet établissement.

Madame la Ministre, Nous vous demandons d'intervenir et de prendre les dispositions nécessaires (...), ce qui implique :

- l'arrêt immédiat de tout transfert de service et la réouverture de tous les lits de médecine interne ;
- le maintien de tous les services restants ;
- le maintien du service des urgences, donc de l'accueil des

patients amenés par les pompiers et les Samu de Paris ;

— le rapatriement des services et plateaux techniques nécessaires au bon déroulement des activités de soins ;

- la réintégration immédiate du Dr Géraud Kierzek dans toutes ses prérogatives de coordinateur du SMUR de l'Hôtel-Dieu.

Croyez, Madame la Ministre, à notre profond attachement à l'hôpital public. Paris, le 19 septembre 2013 » ■

Yvelines

L'intercommunalité forcée ne passe pas

Jean Delarue,
conseiller municipal des Mureaux

Nouveaux rebondissements dans le dossier de l'intercommunalité forcée dans les Yvelines. Jeudi 12 septembre 2013, lors de la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI), quarante-neuf élus du département se sont réunis en préfecture.

Premier problème : la future communauté d'agglomération Vexin-Seine. Rappelons que le maire d'Aubergenville, également président de la communauté de communes Seine Mauldre (CCSM), refuse que les communes de Flins-sur-Seine (où sont implantées les usines Renault) et de Bouafle quittent son territoire pour rejoindre Vexin-Seine qui regroupe notamment Les Mureaux et Meulan-en-Yvelines.

Le 19 juillet dernier, il a obtenu gain de cause en référé face à la préfecture. Le tribunal administratif a suspendu l'arrêté qui prévoyait le rattachement de Flins et de Bouafle à la future communauté d'agglomération Vexin-Seine. Cette décision remet en cause la construction du projet Seine-Aval sur lequel dix-sept communes de la vallée de la Seine travaillent depuis 2008.

Déjà, en 2012, les élus s'étaient mobilisés contre l'intégration forcée d'une commune dans une intercommunalité non décidée par le conseil municipal et la population concernée. Ils avaient dénoncé le vote par la commission départe-

mentale de coopération intercommunale (CDCI) du 8 décembre 2011 d'un schéma allant à l'encontre des délibérations émises par dix-sept des vingt communes concernées par le projet de communauté d'agglomération.

Le 29 mai 2013, ils obtenaient satisfaction, le préfet procédant par arrêté à l'extension du périmètre de la future communauté Vexin-Seine à plusieurs communes, dont Flins et Bouafle.

Par ordonnance du 19 juillet, le tribunal administratif de Versailles a donc suspendu cet arrêté.

“Le tribunal administratif a suspendu l'arrêté qui prévoyait le rattachement de Flins et de Bouafle à la future communauté d'agglomération Vexin-Seine”

Dans cette situation, en l'attente des jugements devant intervenir sur cette affaire, et en application de la réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010, dans un courrier aux élus daté du 2 août 2013, le préfet des Yvelines affirme sa volonté de procéder à l'inclusion de toutes les communes qui ne sont pas actuellement intégrées à une intercommunalité, et cela avant le 31 décembre 2013. Il demande aux communes isolées d'adhérer « spontanément » à un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), ce qu'elles refusent. A défaut, il décidera de leur rattachement à effet du 1^{er} janvier 2014. A la CDCI du 12 septembre 2013, le préfet a suggéré de maintenir Flins et

Bouafle dans la CCSM, proposant également le transfert des villes des Mureaux et d'Ecqueville vers cette communauté de communes. Ce qui est totalement inacceptable et contraire aux délibérations votées par les communes concernées et leur association de préfiguration de la future communauté d'agglomération Vexin-Seine.

“Faire respecter le libre choix des communes de s'associer ou se dissocier librement”

Dans les Yvelines, deux autres projets sont également susceptibles d'être modifiés. A Vélizy-Villacoublay, où la commune a choisi de rejoindre l'intercommunalité Grand Paris Seine Ouest (GPSO), dans les Hauts-de-Seine. Un choix qui serait remis en cause par la loi de modernisation de l'action publique territoriale et des métropoles.

Aux Clayes-sous-Bois, le maire refuse le rapprochement entre sa ville et celles de Villepreux et Plaisir, car la même loi de « modernisation » lui imposerait de faire partie d'une intercommunalité de 200 000 habitants dans la zone de l'unité urbaine de Paris au 31 décembre 2014.

La presse rapporte que face à cette situation, « le maire envisage de se mobiliser pour contrer les directives de la CDCI, au risque d'être seule contre vents et marées, mais dans l'intérêt des habitants ».

Non seulement M^{me} le maire n'est pas seule dans ce combat dans les Yvelines comme à l'échelle nationale, mais plus que jamais la mobilisation est à l'ordre du jour pour faire respecter le libre choix des communes de s'associer ou se dissocier librement, contre les schémas que le préfet voudrait imposer, tout en cherchant un impossible consensus auquel certains se prêtent complaisamment, en conséquence de la « réforme territoriale » de 2010. C'est d'autant plus inacceptable que le gouvernement ayant fait adopter en force au cours de l'été, en première lecture à l'Assemblée nationale, une loi dite de métropolisation prévoyant le regroupement des communes et des intercommunalités dans des territoires de 200 000 à 300 000 habitants, ce serait la fin de la démocratie locale, les communes étant quasiment vidées de leur capacité d'agir au service des populations.

Nous y reviendrons. ■

Dossier

ENTREPRISE

“Simplification et sécurisation de la vie des entreprises” (deuxième partie)

Un projet de loi qui favorise en tout point le capital

Nous publions la suite du dossier sur le projet de loi gouvernemental de « simplification et de sécurisation de la vie des entreprises » qui a été présenté au Conseil des ministres le 4 septembre dernier. Comme nous l'indiquions dans notre précédent numéro, il vise à mettre en œuvre le « choc de compétitivité » en faveur des entreprises annoncé par le président de la République.

David El Baz,
Denis Langlet

Ce projet de loi favorise en tout point le capital : l'actionnariat, les titres, les règles comptables, les cessions de parts des sociétés, le statut des SARL, des EURL (entreprises unipersonnelles) y sont abordés dans l'intérêt du capital. Sur chaque question, il y a diminution d'obligation pour les employeurs. Mais au-delà des discours et de quelques facilités, les PME et TPE seront toujours soumises aux exigences des grands groupes (banques et multinationales) en matière de délais et de coûts.

De ce fait, les conditions d'exploitation y sont aggravées et insupportables pour les salariés (tout récemment, la presse s'est fait l'écho du racket organisé par des grands groupes demandant à leurs sous-traitants de répercuter sur leurs coûts, le montant du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi [CICE] !).

“Une loi permettant au gouvernement d'agir par ordonnances”

Le projet de loi traite également, et pas dans la moindre importance, le Code de la mutualité (art. 9), les sociétés d'expertise comptable (l'ordonnance de 1945), les notaires, les avocats (création d'un statut d'avocat aux Conseils salarié), la modernisation de l'Etat actionnaire, l'urbanisme, la Société du Grand Paris (art. 8) et bien d'autres sujets, sur lesquels nous souhaitons que des lecteurs concernés écrivent leurs analyses (le projet est sur Internet). Il ne s'agit pas de « mesurette ». La presse affiche : « Le patronat ne boude pas son plaisir. »

Et la méthode utilisée en dit long sur les intentions : il s'agit d'une loi d'habilitation, c'est-à-dire d'une loi per-

mettant au gouvernement d'agir autoritairement par ordonnances sans avoir à passer par le Parlement (article 38 de la Constitution de la V^e République). « Le choix de passer par des ordonnances incarne l'ambition du gouvernement de frapper vite, et fort », dixit Moscovici !

“Combattre pour l'abrogation de cette loi”

C'est la « nouvelle gouvernance » réclamée à travers le « pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi », pour lequel avait été sollicité Louis Gallois en début d'année.

Ce projet de loi répond aux revendications élaborées par le Medef et la CFDT, la CGC, la CFTC dans leur charte « Réinventons la croissance ». Il découle de la loi du 11 janvier 2013, transposant l'accord national interprofessionnel (ANI) sur « la sécurisation de l'emploi » signé par les mêmes acolytes, et cassant des pans entiers de protection du droit du travail (liberté de licenciement, mobilités, etc.).

Combattre pour l'abrogation de cette loi, comme pour celle du 11 janvier et celle sur la représentativité, est une action fondamentale de préservation du mouvement ouvrier et de son indépendance. ■

ECLAIRAGE

Comment le ministère de l'Economie vend sa soupe pour favoriser l'emploi !

« Qu'est-ce que le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi ? Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement. Accessible à toutes les entreprises françaises, le CICE permet de réaliser une économie d'impôt substantielle.

Pour 2013, elle équivaut à 4 % de la masse salariale, hors salaires supérieurs à 2,5 fois le SMIC. Et à partir de 2014, ce taux sera porté à 6 % . »



A propos d'un décret du ministère de la Justice du 15 août 2013

Gérard Bauvert

Plusieurs journaux viennent de publier l'information selon laquelle « en pleine torpeur estivale, la ministre de la Justice a publié discrètement le 15 août un décret mettant fin à la voie d'appel pour l'ensemble des contentieux permis de conduire, décision qui entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2014 ».

A partir de cette date, des milliers de jugements contestés ne pourront donc plus prendre le chemin des cours administratifs d'appel. *Le Figaro*, *Le Parisien* et d'autres précisent que « ce sera le cas pour tous les dossiers de perte de points, de permis invalidés (...). Un contentieux de masse ».

Des associations d'avocats spécialisés et les syndicats de magistrats de la juridiction administrative sont vent debout et critiquent vertement ce décret qui met en place une justice à double vitesse. En effet, toute contestation devra passer dorénavant par le Conseil d'Etat et, par conséquent, par un avocat agréé auprès de cet organisme. Le coût moyen sera de 3 000 à 4 000 euros. Effectivement, à ce tarif, qui pourra suivre ? Pas grand monde. L'objectif officiel est en fait de dissuader les plaignants de se plaindre et de « désengorger les tribunaux ». Ajoutons que tous les litiges autour du RSA, des allocations personnalisées au logement ou encore des cartes pour handicapés ne seront eux aussi jugés qu'une fois. Les syndicats de magis-

trats s'étaient adressés « solennellement à M^{me} Taubira pour qu'elle ne signe pas un tel décret ». Ainsi, pour « désengorger les tribunaux », M^{me} la ministre de la Justice a trouvé une solution : elle supprime à des dizaines de millions de citoyens, parmi lesquels un grand nombre d'entre eux sont extrêmement fragiles, la possibilité de faire appel. Si M^{me} Taubira veut « désengorger les tribunaux », au lieu de supprimer par décret un droit jusqu'à présent accessible à tous, qu'elle commence par faire stopper toutes les procédures intentées contre les syndicalistes de Guadeloupe et de l'Hexagone. Ce ne serait que justice et respect de la démocratie, démocratie qui, sans liberté des syndicats à agir, n'est qu'un mot creux. ■

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)

Exemple avec une PME de 20 salariés (chiffres arrondis)

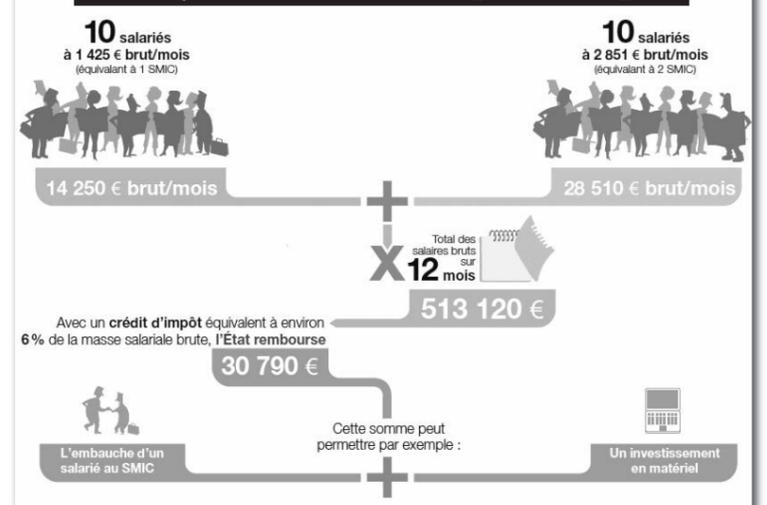




Photo AFP

En trois jours à peine, la presse internationale est passée d'un enthousiasme débridé pour saluer le « triomphe de Merkel » à un sentiment plus mitigé, voire à une certaine inquiétude.

Derrière le « triomphe » de Merkel...

Marc Gauquelin

On découvre que, pour assurer le triomphe que toute l'Europe attendait d'elle — trop heureuse de trouver un dirigeant sur le continent capable de ne pas se faire balayer par ses électeurs —, Merkel avait littéralement dû siphonner les voix du FDP (parti libéral), son partenaire dans la coalition gouvernementale, une coalition qui, rappelez-le, perd quand même globalement 800 000 voix par rapport à 2009.

Le soir de l'élection, on faisait mine de s'arracher les cheveux en constatant que la triomphatrice n'avait manqué la majorité absolue que de cinq sièges. Mais était-elle vraiment l'objectif de Merkel ? Elle qui avait donné, la veille du scrutin, des consignes strictes à ses électeurs, celles de ne pas donner leur deuxième voix (1) au FDP — contrairement à une pratique courante destinée à garantir la reconduction de la coalition gouvernementale. Le rôle de stabilisateur, dévolu à l'Allemagne dans cette Europe en crise, exigeait un véritable plébiscite sur le nom de sa chancelière. C'est fait. Mais il exige aussi, en prévision des temps difficiles qui s'annoncent, que soit franchi un nouveau pas dans l'association étroite des directions du mouvement ouvrier à l'action gouvernementale et, tout particulièrement, pour la conduite des affaires européennes. Bref : le passage d'une grande coalition de fait (le SPD a voté tous les « plans de sauvetage » de la Grèce et du Portugal soumis au Bundestag par Merkel), à une véritable grande coalition, intégrant directement, cette fois, le SPD au gouvernement Merkel III pour l'aider à désamorcer la révolte sociale qui menace un pays qui condamne plus de 7 millions de travailleurs aux emplois déréglés, des centaines de milliers de retraités à la misère..., et pour l'aider à combattre la montée de « l'euro-scepticisme » au sein de la population. Dieter Hundt, le président du patronat allemand, a bien résumé l'état d'esprit d'un

grand nombre de ceux qu'il représente, lorsqu'au lendemain du résultat, il a — en substance — appelé les deux grands partis populaires (la CDU et le SPD) à se mettre d'accord le plus vite possible pour doter le pays d'une large majorité politique qui permette de s'attaquer aux dossiers les plus urgents, et tout particulièrement à celui de la crise de la dette des Etats européens. Mais voilà, c'est là que commencent les difficultés.

Si les dirigeants du SPD ont immédiatement déclaré qu'ils restaient « ouverts » à toute proposition qui leur serait faite par Merkel, « la balle étant dans son camp » (façon élégante de se venger de leur score de 25,7 %), ils font preuve de la plus grande « prudence ». Ils savent que leur décision de participer à un gouvernement de grande coalition provoquera inévitablement une crise explosive dans leur parti.

L'INSTABILITÉ DE LA SITUATION SOCIALE

Les dirigeants, qui ont mené sciemment (tout en se défendant bien évidemment de cette accusation) leur campagne pour aboutir à la formation d'une grande coalition — en commençant par désigner comme candidat Peer Steinbrück, le ministre des Finances de Merkel de 2005 à 2009 —, se déclarent « réticents ».

Ils multiplient les mises en garde, annoncent des négociations longues et difficiles, parlent de mettre la « barre très haut »... Ce faisant, ils confirment qu'ils sont prêts à entrer dans le vif du sujet, chacun cultivant sa différence pour tenter de ne pas prendre de front le sentiment majoritaire des adhérents du parti qui se prononcent contre la grande coalition, et pour préparer son propre avenir.

La direction du SPD a convoqué vendredi 27 septembre une « convention » rassemblant un large panel de direction, pour définir l'attitude à adopter dans ces négociations et convoquer un congrès extraordinaire du SPD à la mi-novembre pour, prétendument, décider. Les choses devraient durer...

Même si la grande coalition reste l'hypothèse la plus probable, la grande instabilité des relations sociales en train de s'instaurer dans le pays — telle que la

révèle ce résultat — ne permet pas d'exclure des surprises.

LA COALITION SORTANTE PERD 800 000 VOIX

Sans vouloir minimiser le succès remporté par la personne de Merkel, plébiscitée par un électoral avant tout soucieux d'éviter tout bouleversement, il ne faut pas oublier la perte des 800 000 voix de la coalition CDU/CSU-FDP (elle ne peut être imputée au seul FDP). Apportons, pour donner une image de la situation, quelques précisions boudées par la grande presse. Près de 18 millions d'électeurs se sont abstenus.

Certes, 300 000 électeurs de plus qu'en 2009 sont allés aux urnes, mais la participation de 71,5 % reste une des plus faibles de toute l'histoire de la République fédérale. Il y a, bien évidemment, parmi ces abstentionnistes, une partie des 9 millions de voix perdues depuis dix ans par le SPD, ce qui n'en fait pas des abstentions manifestant un désintérêt général pour la politique, mais l'expression lourde d'une attente d'autre chose. Le SPD, quant à lui, gagne 1 256 795 voix

Résultats électoraux du 22 septembre

Taux de participation : 71,5 % (+ 0,8 % par rapport à 2009), à peine supérieur à celui de 2009 qui fut le plus bas de toute l'histoire de la République fédérale.

CDU : 34,1 % (+ 6,9 %), + 3 095 644 voix.
 CSU : 7,4 % (+ 0,9 %), + 413 097 voix.
 CDU/CSU : 41,5 % (+ 7,7 %).
 FDP : 4,8 % (- 9,8 %), - 4 233 000 voix.
 Remarquons que la coalition gouvernementale sortante CDU/CSU-FDP perd globalement, en dépit des gains de la CDU et de la CSU, 820 000 voix.
 SPD : 25,7 % (+ 2,5 %), + 1 256 795 voix.
 Die Linke : 8,6 % (- 3,3 %), - 1 403 000 voix.
 Verts : 8,4 % (- 2,3 %), - 952 000 voix.

Résultats en sièges au Bundestag :
 CDU/CSU : 311. SPD : 192.
 Die Linke : 64. Verts : 63.

Le triomphe personnel de Merkel risque de se révéler rapidement impuissant à maîtriser la situation, dans une Allemagne secouée ces derniers mois par de brusques et violentes irruptions de luttes de classe.

par rapport à 2009, ce qui est très loin de la récupération des voix que Schröder lui a fait perdre en dix ans. Mais c'est un signe important de l'évolution de la situation. L'immense majorité de ceux qui ont voté SPD l'ont fait en opposition totale avec la politique orientée sur une grande coalition, conduite par la direction Steinbrück-Gabriel-Steinmeier.

UNE MATIÈRE "EXPLOSIVE" S'ACCUMULE DANS LE SPD

Que 1 256 795 électeurs se soient déplacés dans ces conditions, indique qu'une couche de travailleurs et de militants n'est pas disposée à laisser cette direction poursuivre impunément la politique de « l'Agenda » Schröder, axée sur la mise en œuvre des diktats de la troïka, et détruire le vieux parti traditionnel de la classe ouvrière allemande. C'est une matière explosive qui s'accumule dans le parti qui devrait être chargé de garantir l'ordre social en Allemagne pour réussir à en faire le pilier de l'ordre politique sur tout le continent.

Au moment où Merkel va devoir annoncer les sacrifices qu'elle a décidé de faire payer au peuple allemand, pour justifier son rôle leader dans la mise au pas de tous les peuples d'Europe, l'exercice va s'avérer extrêmement dangereux.

Le triomphe personnel de Merkel — salué dans toutes les capitales d'Europe comme l'espoir d'une stabilisation de la crise européenne — risque de se révéler rapidement impuissant à maîtriser la situation, dans une Allemagne secouée ces derniers mois par de brusques et violentes irruptions de luttes de classe. (à suivre...) ■

(1) Dans le système électoral allemand, chaque électeur dispose de deux voix : la première pour élire directement le député de sa circonscription, la deuxième pour choisir un parti politique, qui peut être différent de celui du candidat local. Au final, 299 sièges du Bundestag sont attribués avec la première voix au scrutin uninominal direct, c'est le premier de la circonscription qui gagne même s'il n'a pas 50 % des votes. La seconde voix attribuée aux partis un nombre de sièges à la proportionnelle, les partis désignent alors les députés qu'ils souhaitent voir siéger sous leurs couleurs. Le Bundestag actuel compte 630 sièges.

Reportage en Grèce

Grève de cinq jours des enseignants, meurtre perpétré par les néonazis...

De nos envoyés spéciaux,
Christel Keiser
et **Dominique Ferré**

Quatre-vingt-dix pour cent de grévistes le premier jour de la grève de cinq jours des enseignants du secondaire avec leur syndicat OLME ! Un chiffre jamais atteint et qui indique la rage de toute la classe ouvrière grecque à en finir avec la politique barbare des mémorandums de la troïka, en particulier avec le plan de 15 000 licenciements dans le public.

Et pourtant, la classe ouvrière grecque a subi des coups sans précédent depuis trois ans, les deux tiers des jeunes sont au chômage. Et pourtant, une série de grèves de vingt-quatre ou quarante-huit heures n'ont pas permis de faire reculer les gouvernements qui appliquent les mémorandums. Malgré cela, les enseignants, avec les lycéens, étaient là, rejoints les 18 et 19 septembre, à l'appel de la confédération ADEDY, par de nombreux travailleurs du public, alors qu'à nouveau, les émissaires de la troïka arrivaient à Athènes.

LES OBSTACLES...

Les obstacles dressés contre la lutte de classe n'ont pas manqué. Les dirigeants de la confédération du secteur privé GSEE (liés aux partis gouvernementaux, parti « socialiste » Pasok en tête) appelaient du bout des lèvres à quatre heures d'arrêt de travail, ne permettant pas une réelle jonction entre travailleurs du public et du privé. Les dirigeants de la confédération ADEDY (secteur d'Etat) tentèrent d'isoler les enseignants du reste de la fonction publique, avant d'être contraints d'appeler à la grève les 18 et 19, puis les 23 et 24 septembre. Imperturbablement, la fraction syndicale du Parti communiste (KKE), PAME, organisait des cortèges séparés des cortèges syndicaux. Et dans ce contexte, le lâche assassinat perpétré par les néonazis d'Aube dorée ajoutait un facteur de tension... immédiatement utilisé par les uns et les autres pour tenter de détourner les travailleurs du combat contre le mémorandum.

LA PUISSANCE DE LA MOBILISATION

A l'heure où nous écrivons, le gouvernement n'a pas cédé. Or ce gouvernement de coalition Pasok-droite ne tient qu'à un fil, avec trois voix de majorité au Parlement. Son échec porterait un coup à tous ceux qui mettent en œuvre ou accompagnent les plans de la troïka dans toute l'Europe. D'où cet acharnement pour le sauver.

Sur le plan de la lutte de classe directe, par la multiplication des obstacles évoqués plus haut. Sur le plan politique, on peut s'interroger sur le fait que le 19 septembre, en pleine grève, Alexis Tsipras, porte-parole de Syriza (1), soit reçu par le président de la Banque centrale européenne.

S'agit-il de préparer une « solution de rechange » dans un cadre acceptable par la BCE ? Il n'en reste pas moins que la puissance de la mobilisation a à nouveau contraint ADEDY à appeler les travailleurs à la grève pour le 24 septembre. ■

(1) La coalition de la gauche radicale (premier parti d'opposition au Parlement).

Interview d'une enseignante gréviste (20 septembre 2013)

Tu es en grève depuis cinq jours...

Nous avons en Grèce un taux de chômage des jeunes de 65 % et le gouvernement considère que l'éducation est une dépense inutile. Son objectif est d'exclure massivement les élèves du système scolaire, et donc aussi les enseignants. Au mois de juillet, près de 2 120 enseignants des lycées professionnels ont été « mis en disponibilité ». Puis 5 000 enseignants du secondaire ont été transférés dans l'enseignement primaire. La décision est tombée aux environs du 15 août, et comme le syndicat des enseignants (OLME) n'a pas réagi immédiatement, il y a eu une situation confuse. Pour ceux qui, comme moi, ont refusé d'être transférés, ils ont été nommés sans tenir compte de leurs demandes d'affectation. J'ai été ainsi affectée à 270 kilomètres de chez moi. Nous sommes des milliers à savoir que nous serons dans la prochaine charrette de licenciements.

Peux-tu revenir sur la grève avortée du mois de mai ?

S'opposant à ces projets, la majorité des enseignants avait voté la grève dans les assemblées régionales (ELME). Sous prétexte que la grève coïncidait avec la période des examens, le ministre nous avait menacés de réquisition avant même que les ELME se réunissent. Malgré tout, elles ont massivement voté la grève. Mais lors de la réunion du bureau exécutif d'OLME, ce vote a été remis en cause au nom du fait que « les conditions de la grève n'étaient pas réunies ».

Discussion entre militants regroupés autour du bulletin *Ergatika Nea* (19 septembre 2013)

Mardi 17 septembre, après le match de football PSG-Olympiakos, un jeune militant était lâchement assassiné par trente nerfs du parti néonazi Aube dorée (créé par un ancien dignitaire de la dictature des colonels, régime militaire soutenu par les Etats-Unis qui a opprimé la Grèce de 1967 à 1974).

L'immense émotion a conduit, dans le quartier ouvrier du Pirée où a eu lieu le crime, une marée humaine à descendre dans la rue. Mais dès le lendemain, ce crime était utilisé pour tenter d'occulter la responsabilité du gouvernement et de la troïka.

— Ce crime a provoqué une émotion légitime et des rassemblements massifs. Ces dernières semaines, il y a eu plusieurs agressions d'Aube dorée contre des immigrés, contre des syndicalistes du Parti communiste... Maintenant, il est clair que le gouvernement cherche à utiliser ces drames pour détourner l'attention de la population des vrais problèmes : la politique de la troïka, le mémorandum. Le Premier ministre, Sama-



Des dizaines de milliers dans les rues d'Athènes, le 18 septembre. Les enseignants étaient structurés en cortège des assemblées régionales (ELME) (ici le cortège du Pirée), souvent accompagnés de groupes de lycéens.

J'ai un point de vue : ceux qui ont pris cette décision ne comprennent pas que nous ne sommes plus, comme il y a dix ou quinze ans, dans une situation où la menace de grève oblige le gouvernement à ouvrir des négociations.

Ce gouvernement, avec le mémorandum, refuse d'ouvrir quelque négociation que ce soit. Deuxièmement, les directions des confédérations GSEE et ADEDY n'ont rien fait pour soutenir cette grève dont ils ne voulaient pas.

Que s'est-il passé dans les assemblées régionales en septembre ?

Ces assemblées ont réuni un tiers des enseignants. Deux propositions principales étaient soumises aux assemblées les 4 et 5 septembre. Une grève de cinq jours reconductible (soutenue par la fraction syndicale de Syriza), ou bien une grève de quarante-huit heures (soutenue par les fractions syndicales du Pasok et de Nouvelle Démocratie). PAME (la fraction syndicale du Parti communiste) proposant quarante-huit heures reconductibles.

faut exclure Aube dorée du Parlement. »

En fonction de ses besoins, le système en place peut décider de s'en débarrasser, tout comme hier il a propulsé Aube dorée. Pour en revenir à la grève des enseignants, ce qui me paraît le plus positif, c'est que demain, dans notre ville, se tiendra une assemblée réunissant la plupart des syndicats du public et du privé pour ne pas laisser les enseignants isolés.

— Ce meurtre, qui rappelle les heures les plus noires de l'occupation nazie et de la dictature, provoque une émotion légitime. J'étais cependant stupéfait de lire ce matin en une de *Avghi* (quotidien de Syriza) que l'on cite en positif l'appel de Papoulias, président de la République, à l'union nationale contre le fascisme ! Un dirigeant de Syriza m'a dit hier : « La question centrale aujourd'hui, c'est la montée du fascisme », m'informant d'une réunion extraordinaire de la direction de Syriza aujourd'hui avec cette seule question à l'ordre du jour. Mais sans Tsipras... qui est à Francfort pour rencontrer la Banque centrale européenne. Que cherche-t-on ? ■

L'immense majorité des assemblées a voté pour une grève de cinq jours reconductible. L'état d'esprit général était : « Quand, si ce n'est pas maintenant ? » Je n'avais jamais vu une telle mobilisation des collègues pour organiser des brigades dans les entreprises, les hôpitaux, etc.

A l'issue des quatre premiers jours de grève, jeudi 19, les ELME se sont réunies à nouveau pour décider de la suite du mouvement.

Différentes propositions étaient soumises au vote : arrêter la grève, quarante-huit heures de grève, ou, à nouveau, cinq jours reconductibles. Beaucoup de collègues étaient pris à la gorge, car chaque jour de grève signifiait une perte de 80 euros sur un salaire déjà très diminué. Sans être démoralisés, beaucoup ne voyaient pas comment continuer (les assemblées ont finalement voté quarante-huit heures de grève les 23 et 24 — NDLR).

C'est dans ce cadre que je suis intervenue pour lire une motion que font circuler dix syndicats de GSEE (voir ci-dessous) et la soumettre au vote. La représentante de PAME s'est déchaînée contre, avec un argument stupéfiant : « Tu veux la grève générale pour faire chuter le gouvernement. Et qui veux-tu mettre à la place, Syriza ? »

On peut penser ce que l'on veut de Tsipras et de Syriza, mais faut-il laisser ce gouvernement mettre en œuvre les 15 000 suppressions de postes exigés par la troïka ? Je poserai à nouveau cette question ce soir à l'assemblée locale des organisations syndicales du public et du privé qui se tient dans ma ville. ■

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

"CONSTITUER UN FRONT COMMUN DE COMBAT" (1)

Extraits du communiqué de presse du 19 septembre, signé par dix fédérations syndicales affiliées à la GSEE (parmi lesquelles les pétroliers, les industries du tabac, les journalistes...):

« La décision de la GSEE de participer à la grève d'ADEDY avec quatre heures d'arrêt de travail démontre qu'elle est bien en deçà des besoins et des dispositions des travailleurs et de la société (...). Aujourd'hui, la coordination du combat sous la responsabilité des deux confédérations (GSEE-ADEDY) est plus que jamais nécessaire (...).

La GSEE doit, immédiatement et sans détour, aller au combat, dans l'unité avec ADEDY, pour constituer un front commun de combat de longue durée et de résistance. Sans ambiguïtés, sans atermoiements, sans hésitation. Les travailleurs le demandent. Si ce n'est pas maintenant, alors quand ? Si ce n'est pas nous, alors qui ? »

(1) Dans la discussion entre militants sur cet appel, des questions ont été soulevées : appeler GSEE et ADEDY au combat dans l'unité, oui. Mais ne faut-il pas qualifier la revendication (retrait du plan du gouvernement) et son origine : la troïka, l'Union européenne et le mémorandum ?

Chronique

INTERNATIONALE

Les véritables responsables du chaos

Lucien Gauthier

Ce n'est une surprise pour personne que le régime syrien, sous Hafez el-Assad puis sous son fils Bachar, a toujours réprimé féroce le peuple syrien. Ainsi, en février 1982, une rébellion fomentée par les Frères musulmans dans la ville de Hama avait été écrasée dans le sang : 10 000 morts. Un rapport officiel de la Defense Intelligence Agency des Etats-Unis de l'époque, mais déclassifié en 2012, se félicite du résultat comme « un élément clé de la stabilité de la région ». De même, la répression des Palestiniens par le régime dans les années 1970 a également été approuvée par l'Etat d'Israël et les grandes puissances. Et l'Etat d'Israël avait une telle confiance dans le contrôle des Palestiniens par l'armée syrienne qu'elle ne stationnait pas de troupes significatives sur le Golan, certain que le régime empêcherait toute attaque.

En 1990, l'armée syrienne participe à la coalition contre l'Irak dans la première guerre du Golfe. Le fils Bachar est reçu par les chancelleries du monde entier, comme par exemple le 14 juillet 2008 à la tribune officielle avec Sarkozy pour le défilé sur les Champs-Élysées. Subitement, après la vague révolutionnaire qui a balayé Ben Ali et Moubarak —

d'affreux dictateurs membres de l'Internationale socialiste ! —, les grandes puissances « découvrent » la nature du régime syrien. Dès les premières mobilisations de masse en Syrie, à Bahreïn, au Yémen, à la suite de celles de l'Égypte et de la Tunisie, l'Arabie Saoudite et le Qatar, au compte des grandes puissances et pour défendre « l'ordre » dans la région, interviennent. Au Yémen, ils appuient la répression brutale du régime. A Bahreïn, l'Arabie Saoudite envoie 5 000 soldats et le Qatar 500 policiers pour réprimer, sans que personne n'y trouve rien à redire. En Syrie, les pétromonarchies, pour empêcher un processus révolutionnaire, constituent, encadrent, arment, financent des milices. Arabie Saoudite et Qatar rivalisent pour être les meilleurs défenseurs de l'ordre américain. C'est la surenchère : des mercenaires, des salafistes, des djihadistes étrangers débarquent. La guerre civile commence. Résultat positif pour les pétromonarchies au compte des grandes puissances, la mobilisation populaire est interrompue.

Le peuple est terré, soumis à la guerre, pris en étau entre l'armée du régime et les milices. Plus de 100 000 morts, des centaines de milliers de blessés, deux millions de réfugiés. Il n'y aura donc pas de soulèvement révolutionnaire en Syrie, à l'instar de l'Égypte et de la Tunisie. « L'ordre » l'exige. L'instabilité en Égypte, l'incapacité des Etats-Unis à maîtriser la situation dans ce pays, pilier de l'ordre, notamment avec l'accord Égypte-État d'Israël contre les droits du peuple palestinien, aboutit à ce que la Syrie soit livrée au chaos.

SYRIE

Armer les milices ?

A gauche et à l'extrême gauche, des forces politiques comme le NPA, tout en se prononçant timidement et du bout des lèvres contre une intervention militaire en Syrie, appellent à armer les milices et l'Armée syrienne libre pour aider la « révolution syrienne ».

Ces organisations viennent d'obtenir une grande victoire : Fabius et Hollande, mécontents mais n'y pouvant rien du recul d'Obama et de l'accord américano-russe dont ils ont été exclus, annoncent qu'ils vont renforcer leur aide à l'opposition syrienne. Le Qatar et l'Arabie Saoudite le font déjà depuis longtemps.

Au même moment, la presse est obligée de publier quelques informations sur les milices. Il y a quinze jours, nous avons publié dans ce journal des extraits de l'article du plus grand quotidien américain, le *New York Times*, à propos de la vidéo sur l'exécution sauvage de soldats syriens par les milices de « M. Issa », qui a expliqué que celle-ci avait pour but de montrer son travail contre le régime afin d'obtenir des financements ! La semaine dernière, nous avons publié le témoignage du journaliste italien détenu durant cinq mois et torturé par la brigade Al-Farouk, qui participe à toutes les rencontres internationales avec les gouvernements européens et américain. Le *Parisien* (17 septembre) revient sur une vidéo où l'on voit un « rebelle » dévorer le cœur d'un soldat syrien. Le quotidien *Le Monde* est depuis des mois et des mois partisan de la guerre à outrance contre la Syrie. *Le Monde* n'est pas un journal neutre et objectif, il a des patrons et de puissants commanditaires, il subit pressions et influences qui peuvent être contradictoires. Le quotidien daté du 18 septembre publie en « une » un éditorial, « Les preuves du crime de guerre », concluant qu'il faut la guerre contre ce régime qui utilise des armes chimiques. Mais il publie également, en page 3 un article titré : « La mosaïque rebelle, des groupes aux intérêts parfois opposés », article qui provient certainement des services bien informés de la « révolution syrienne ».

Dans cet article, on peut lire :

« Les nationalistes

Ces brigades (...) sont souvent commandées par d'ex-officiers de l'armée syrienne, en lien avec Salim Idriss, le chef de l'Armée syrienne libre (ASL), qui se veut la branche militaire de la Coalition nationale syrienne (CNS) (...). Dans ce courant, les deux seules coalitions d'ampleur véritablement nationale qui constituent l'ossature de l'ASL sont Ahfad Al-Rassoul et Jabhat Ahrar Syria. Cette dernière, qui revendique près de 10 000 combattants, a été créée en mai 2013, dans le but de faire contrepoids aux formations djihadistes. Toutes deux sont financées par l'Arabie Saoudite, grande pourvoyeuse d'armes à la rébellion, via la Jordanie, et probablement aussi par les Etats-Unis, qui ont fait de Salim Idriss le récipiendaire exclusif de leur aide (...).

KENYA

Qu'y a-t-il derrière la prise d'otages à Nairobi ?

L'attaque du centre commercial à Nairobi a fait des dizaines de morts. Le commando de djihadistes vient de Somalie ; il comprend dans ses rangs trois Américains et une Britannique.

Depuis 1993, il n'y a plus d'Etat en Somalie, il y a une série de fiefs et de territoires contrôlés par des milices. En 1993, sous l'égide des Etats-Unis et avec la participation du gouvernement « de gauche » français, la première intervention « humanitaire » a lieu. Une vaste campagne internationale pour « aider » le peuple de Somalie est lancée. En France, c'est Bernard Kouchner, alors ministre, qui appelle tous les élèves à apporter en classe un sac de riz. On se rappelle l'image très médiatique d'un Kouchner en chemise blanche immaculée transportant sur son dos un sac de riz à

Mogadiscio. Quelques semaines plus tard, on voit dans les reportages les soldats américains, venus apporter une « aide humanitaire », frapper les Somaliens avec des matraques en bois. Plus tard, on verra les soldats américains surarmés, protégés par les mêmes sacs de riz et tirant sur la foule. Mille Somaliens seront tués. Le président américain Clinton décide le retrait des troupes américaines. Tirant le bilan de la fin de la « mission humanitaire », l'ambassadeur américain en Somalie déclare : « Le peuple somalien a le droit de ne plus avoir d'Etat. Il n'y a plus de Somalie. La Somalie, c'est fini. Ce qui va émerger maintenant va être une série de cités-Etats et de comptoirs commerciaux le long de la côte, et des bantoustans à l'intérieur. » La mission Restore Hope (« Restaurer l'espoir ») a atteint son but. La Somalie devient une zone de non-

droit, avec des milices qui contrôlent les différents territoires. Les comptoirs commerciaux dont parlait l'ambassadeur américain ne sont en fait que des bases de pirates qui prennent d'assaut les bateaux commerciaux dans l'océan Indien. Parallèlement aux pirates, se développent des milices djihadistes, les shebab, liées à al-Qaïda. Durant des années, personne ne s'en est inquiété, puis au milieu des années 2000, dans le cadre de la pénétration accrue des Etats-Unis en Afrique, ceux-ci ont poussé les forces militaires kényanes et éthiopiennes, pays voisins de la Somalie, à intervenir. Ils ont ainsi repris le contrôle de Mogadiscio et chassé les shebab. Le Kenya est un gros producteur d'électricité. Il y a quelques mois, en accord avec de gros investisseurs chinois (et non américains), le Premier ministre du Kenya a annoncé la construction d'une super-autoroute

de l'électricité qui relierait la Tanzanie, le Kenya, l'Éthiopie, l'Ouganda, le Soudan du Sud. L'Erythrée, en conflit permanent avec l'Éthiopie, et le Soudan du Nord, en conflit avec le Soudan du Sud, ne sont pas concernés par cette autoroute, et ils apportent un soutien certain aux shebab de Somalie.

Les troupes spéciales israéliennes sont intervenues dans le centre commercial de Nairobi, non pas tant parce que le propriétaire de ce centre est israélien, mais parce qu'il y a un accord de sécurité entre l'Etat d'Israël et le Kenya, ce dernier étant une base avancée de la lutte de l'Etat d'Israël contre al-Qaïda.

La situation actuelle est directement le produit de la dislocation de la Somalie par les grandes puissances impérialistes, avec des conséquences pour toute la région.

L. G. ■

Etats-Unis, Arabie Saoudite, Qatar, Koweït, Turquie, al-Qaïda : les « sponsors » de la « révolution syrienne ».



Des miliciens du groupe djihadiste al-Nosra.

Photo AFP

Les islamistes

Ces brigades, qui comptent parmi les plus puissantes de la rébellion, usent d'une rhétorique religieuse classique, proche du discours des Frères musulmans (...).

Les bataillons Liwa Al-Tawhid à Alep, Suqur Al-Cham à Idlib, et Liwa Al-Islam en banlieue de Damas, qui revendiquent 16 000 combattants, sont les formations islamistes les plus connues. Mais c'est surtout dans le sud de la Syrie que leur poids se fait sentir, notamment à Rastan, près de Homs, avec la Katibat Farouk, ainsi qu'à Deraa. A l'origine, ces groupes armés évoluaient dans l'orbite de l'ASL. Mais en septembre 2012, ils se sont fédérés au sein d'un Front islamique pour la libération de la Syrie (FILS), une évolution qui leur a permis de bénéficier de fonds privés du golfe Arabo-Persique. Certaines de ces brigades conservent l'estampille ASL parallèlement à leur affiliation au FILS. Mais leur degré de subordination au général Idriss, basé à Istanbul, est très relatif. Le Qatar, sponsor traditionnel de Frères musulmans, ainsi que la Turquie, un autre de ses alliés, soutiennent financièrement le FILS.

Les salafistes

Les brigades qui professent un islam rigoriste tendent à se regrouper au sein du Front islamique pour la Syrie (FIS). Créée en décembre 2012, cette coalition est l'une des alliances les plus puissantes de l'insurrection, avec le FILS. La très influente brigade Ahrar Al-Cham, riche d'environ vingt mille hommes, constitue sa colonne vertébrale. La Liwa Al-Haq, basée dans la province de Homs, joue également un rôle important au sein du FIS.

Partisan de la création d'un Etat islamique, usant d'un discours volontiers confessionnel, anti-chiites (la confession alaouite, suivie par 10 % de la population syrienne, dont la famille Assad, est un dérivé du chiisme), ces groupes armés, qui échappent à la tutelle de l'ASL, sont souvent financés par de riches Koweïtiens (...).

Les djihadistes

Deux produits dérivés de la nébuleuse Al-Qaïda opèrent en Syrie, principalement dans le nord et la vallée de l'Euphrate, où ils ne cessent de gagner du terrain : Jabhat Al-Nosra (JAN) et L'Etat islamique en Irak et au Levant (EIL).

Le premier a été créé au début de l'année 2012, par des émissaires d'Al-Qaïda en Irak et des djihadistes syriens opportunément graciés par le régime. Même s'il ne compte que quelques milliers de partisans, ce groupe s'est imposé au sein de la rébellion grâce au zèle de ses combattants, experts en attentats-suicides (...).

Le second a été créé au printemps 2013 par des dissidents de JAN, désireux de fusionner avec Al-Qaïda en Irak. Conséquence de cette scission : JAN est aujourd'hui composé principalement de djihadistes syriens, bien intégrés à la rébellion, alors qu'EIL attire en majorité des djihadistes étrangers, qui n'hésitent pas à attaquer les brigades opposées à leur credo obscurantiste. »

Arabie Saoudite, Koweït, Qatar, Turquie, al-Qaïda, Etats-Unis, et maintenant le gouvernement français, pour aider la « révolution syrienne »... sous les applaudissements de la gauche et de l'extrême gauche ?

L. G. ■

U N E S E M A I N E D A N S L E M O N D E

AFGHANISTAN

Des dizaines de mineurs tués dans l'effondrement d'un puits de mine

Le 14 septembre dernier, des dizaines de mineurs se sont retrouvés piégés au fond d'une mine, dans le nord de l'Afghanistan. Cette mine, où travaillent des milliers de mineurs, est propriété du gouvernement : les conditions de travail sont désastreuses, les normes de sécurité ne sont pas respectées.

Les opérations de secours ont permis à ce jour l'évacuation de vingt blessés. Trente dépouilles de mineurs morts au fond ont été ramenées à la surface. Il semble qu'il y ait encore plusieurs dizaines de mineurs au fond de la mine. Les autorités locales, ne disposant pas de machines et d'équipements modernes pour les opérations de sauvetage, se sont adressées notamment aux forces américaines de l'OTAN qui occupent la région. Le commandement militaire s'est refusé à toute coopération.

Les mineurs blessés ont été transférés au dispensaire local du district, qui souffre d'un manque de médecins, de médicaments et d'équipements médicaux.

La vie de plusieurs rescapés est en danger ! C'est l'organisation Left Radical Afghanistan (LRA, Gauche radicale d'Afghanistan), qui combat pour la construction d'une organisation indépendante représentant les intérêts des exploités des villes et des campagnes, qui a transmis cette information.

Elle s'adresse à tout le mouvement ouvrier pour qu'il apporte sa solidarité aux mineurs et à leurs familles.



Guadeloupe :

“Doben Sentwoz : de Jaham Ka Kwé I Mèt é sényè !... Awa !”

(Domaine Sainte-Rose : de Jaham croit être maître et seigneur ! A bas !)

Communiqué du LKP

Le dimanche 15 septembre 2013, des cultivateurs et le LKP, soutenant le Comité de l'ouest de Sainte-Rose (COSE) dans son combat afin de rétablir le droit de ceux qui, depuis des siècles, ont travaillé les terres de Sainte-Rose, ont fixé sur un morne (*colline* — NDLR) de Daubin un long mât portant un grand drapeau rouge, la couleur des combattants de 1801-1802. Cet acte symbolique devait signifier leur volonté de voir se régler la question foncière qui est posée depuis des décennies sur le territoire de cette commune.

BÉKÉ LA VÈ FÈ LALWA ASI TÈ SENTWOZ !

(Ce béké veut aussi faire la loi sur les terres de Sainte-Rose)
Hubert de Jaham, tel un cow-boy, a décidé de briser le mât portant le drapeau rouge. Au mois de novembre 2012, c'est avec la même rage qu'il avait arrosé de pesticides les vivres d'un champ qu'il ordonnait de quitter. Aucune autorité ne s'est soucée des plaintes des cultivateurs. Il fait la loi ; sa loi, c'est la loi des colons.

NOU SAV KI JAN LISTWA BA YO DWA !

(Nous savons comment l'histoire leur a donné leurs droits...)
Le 28 juin 1835, deux aventuriers français, de L'Olive et Duplessis, se partagent la pointe nord de l'île de la Guadeloupe : le premier accapare l'ouest de la pointe Allègre (aujourd'hui Vieux-Port-l'Olive), l'autre accapare l'est de la pointe (aujourd'hui Nogent-Plessis). Leurs noms sont restés attachés au territoire, malgré la prétendue départementalisation. C'est la marque de la puissance de la France coloniale. Des phrases, des phrases ! Des principes, des principes ! Mais l'essentiel, c'est de garder la main sur les opprimés, les exploités, et sur la terre comme moyen de production.

Ils ont transmis cette marque de la colonisation à leurs descendants, Aubéry, Simonet, de Jaham et consorts. C'est la loi coloniale !

Et nous, fils des opprimés, des exploités, il nous reste à nous contenter de l'oppression et de l'exploitation éternelles !

PWOFITASYON PÉKÉ PASÉ A SENTWOZ !

(L'exploitation ne passera pas à Sainte-Rose !)
Depuis des années et des années, les cultivateurs luttent afin de faire reconnaître leurs droits légitimes sur la terre que leurs arrière-grands-parents, grands-parents et parents ont cultivée. Dans la majorité des cas, respectueux des demandes, souvent illégitimes, des Békés, leurs ascendants ont construit (*leur maison* — NDLR) avec l'autorisation de ces derniers. Ils ont rempli, vis-à-vis de la mairie et des autres institutions, toutes les formalités nécessaires. Et voilà que d'un coup, tel ou tel héritier béké impose aux paysans de déguerpir. C'est ce que fait Hubert de Jaham à l'encontre de plusieurs pères et mères de famille de Daubin.

Ainsi, quatre d'entre eux sont poursuivis devant le tribunal de Pointe-à-Pitre ce 20 septembre 2013. Le béké réclame la destruction de leurs maisons.

Pourtant, le 28 août dernier, à la suite d'un référé « d'heure en heure » et sous astreinte de 10 000 euros réclamés par jour et par personne par le même Hubert de Jaham, le juge a décidé que le prétendu propriétaire n'avait pas prouvé qu'il l'était vraiment.

MÉN SÉ LI KI FÈ LALWA. ALO, I KA ANPWAZONÉ VIV, I KA KRAZÉ DRAPU ! I SÉ ON MÈT É SÉNYÈ.

AWA ! AWA ! AWA !
(Mais c'est lui qui fait la loi. Alors, il empoisonne les champs et piétine le drapeau ! Il se fait maître et seigneur ! A bas ! A bas ! A bas !)

C'est sur cette base que le LKP appelait à soutenir la juste lutte des cultivateurs de Daubin, en se rassemblant le 20 septembre dernier devant le tribunal de Pointe-à-Pitre.

ÉGYPTE

L'armée réprime

Après avoir prolongé de deux mois l'état de siège instauré le 14 août et maintenu le couvre-feu imposé dans quatorze des vingt-trois gouvernorats d'Égypte, le gouvernement mis en place par l'armée a franchi un nouveau palier dans la répression contre les Frères musulmans. Mais il vise parallèlement les travailleurs et les défenseurs des droits ouvriers.

A Kerdassa (100 000 habitants), dans la banlieue ouest du Caire, un contingent de policiers et de soldats, appuyé par des blindés et des hélicoptères, a donné l'assaut, jeudi 19 septembre, pour en chasser les partisans de Morsi. Une semaine auparavant, c'est à Delga (120 000 habitants), en Moyenne-Egypte, qu'une attaque a eu lieu.

Dans le Sinaï, l'armée égyptienne mène une guérilla en bonne et due forme. Dans cette péninsule frontalière de l'Etat d'Israël et de la bande de Gaza, elle multiplie les opérations militaires et assure avoir tué une centaine de membres de groupes djihadistes en deux mois.

Au nom de la lutte contre le « terrorisme », la répression touche aussi des syndicalistes, des militants, des travailleurs, des avocats, des journalistes. Ils sont calomniés et arrêtés. L'arrestation de douze ouvriers métallurgistes en grève, à Suez en août dernier, et la répression contre les grévistes de l'usine de céramique à Mahalla, dans le delta du Nil, début septembre, illustrent la volonté farouche de l'armée d'étouffer dans l'œuf le combat des travailleurs pour leurs droits.

Correspondant ■

POLOGNE

Après la manifestation qui a rassemblé plus de 150 000 travailleurs à Varsovie contre la politique du gouvernement

Après la puissante manifestation qui a rassemblé plus de cent cinquante mille travailleurs polonais à Varsovie à l'appel de trois centrales syndicales, dont Solidarité, contre la politique du gouvernement, les syndicats polonais mettent en demeure le gouvernement de répondre aux exigences qui se sont massivement exprimées dans la rue.

« On devient des esclaves dans notre propre pays ! », s'indigne Piotr Duda, chef du syndicat Solidarité, principal organisateur de la manifestation. « On en a assez du mépris du pouvoir envers le monde des ouvriers ! », a-t-il averti. « On n'acceptera plus de politique qui ne mène qu'à la misère et à la pauvreté. On va chasser ce gouvernement qui n'agit pas dans les intérêts des salariés », a pour sa part lancé Jan Guz, chef du syndicat OPZZ, autre centrale syndicale présente à la manifestation.

« C'est la dernière sonnette d'alarme au gouvernement », a-t-il ajouté, menaçant le gouvernement de lancer une grève générale à travers tout le pays.

Les syndicats exigent l'abaissement de l'âge de la retraite à 65 ans, reculé à 67 ans par le gouvernement, et une hausse du salaire minimum. Ils dénoncent la précarité de l'emploi et une récente loi qui autorise un temps de travail extensible, et accusent le chef du gouvernement au pouvoir depuis 2007 de faire la sourde oreille à leurs revendications.

BANGLADESH

DERNIÈRE MINUTE

Des centaines de milliers de travailleurs du textile manifestent pour un salaire minimum de 80 euros

La Fédération nationale des travailleurs du Bangladesh (BJSF) nous informe qu'hier, 23 septembre, près de 200 000 travailleurs du textile et de la confection ont manifesté à Dhaka à l'appel de leurs organisations syndicales. Ils exigent que les firmes qui produisent essentiellement pour l'exportation leur versent un salaire minimum de 8 000 takas (soit environ 80 euros ou 100 dollars). « Pour nous tous, c'est un minimum », déclare un responsable syndical.

Jusqu'à maintenant, les salaires étaient de l'ordre de 3 000 takas (30 euros). Ils ont été portés à 3 600 takas, le patronat assurant qu'il ne pouvait aller au-delà.

Alors que, de toutes parts, on prétend que les engagements de « bonne conduite » de la part des multinationales et les modifications de la loi du travail (que toutes les organisations syndicales du Bangladesh ont condamnées) amélioreraient la situation des travailleurs après la catastrophe de Savar qui avait fait 1 200 morts, la réponse des travailleurs est claire : nous ne pouvons vivre avec les salaires de misère qui permettent aux multinationales et aux patrons locaux d'engranger des profits et d'attirer les investisseurs au nom du « faible coût du travail ». Nous exigeons un salaire minimum de 8 000 takas tout de suite.

Les puissantes manifestations pour les 8 000 takas tout de suite se sont heurtées à la violence de la police, qui a ouvert le feu. Des dizaines d'ouvriers sont blessés.

La répression a encore renforcé la détermination des travailleurs à arracher les 8 000 takas mensuels.

Les différentes organisations syndicales se réunissent ce soir, 24 septembre, pour décider des mesures à prendre.

CHIFFRE



Photo AFP

200 000

C'est, selon le *Correio da Manhã* (15 septembre), le nombre de retraités portugais qui risquent d'être doublement pénalisés à partir de janvier 2014.

Dans la fonction publique, la contribution exceptionnelle de solidarité aggrave les coupes dans les retraites.

Aujourd'hui, selon le quotidien, les coupes dans les pensions sont de 11 % pour toutes celles supérieures à 600 euros.

Avec la contribution exceptionnelle de solidarité, elles dépasseront les 20 % en janvier prochain.

Les livres

Un nouvel ouvrage de Jean-Jacques Marie

“Beria, le bourreau politique de Staline”

Le 26 juin 1953 — trois mois après la mort de Staline —, Lavrenti Beria est arrêté sur ordre de ses pairs du Kremlin, jeté dans une voiture par un quarteron d'officiers supérieurs, enfermé dans une salle de garde puis transféré dans le bunker de l'état-major de l'armée. Il sera fusillé six mois plus tard. Pour mieux saisir la place particulière que Beria occupa dans une période clé de l'histoire de l'ex-Union soviétique, nous avons interviewé notre camarade Jean-Jacques Marie.

Repères

- **1936-1938** : les trois grands procès de Moscou. Staline fait éliminer tous les dirigeants du Parti bolchevique ayant conduit la révolution d'octobre 1917. Vague de terreur dans tout le pays.
- **1941** : le III^e Reich nazi attaque l'Union soviétique.
- **1943** : victoire de l'Armée rouge à Stalingrad, tournant de la Seconde Guerre mondiale.
- **1945** : victoire définitive de l'Union soviétique avec ses alliés occidentaux.
- **1949-1953** : nouveaux procès et élimination de nombreux dirigeants des partis communistes de plusieurs « démocraties populaires ».
- **1953** : mort de Staline. Destitution puis élimination de Beria.
- **1956** : rapport de Khrouchtchev au XX^e Congrès du PCUS dénonçant certains crimes de Staline.

Propos recueillis par François Péricard

Cinquante ans après son exécution, Beria a sombré dans l'oubli. Peux-tu rappeler brièvement à nos lecteurs quelle place il occupait alors dans l'ex-Union soviétique ?

Il a été le chef du Guépéou-NKVD en Géorgie et dans toute la Transcaucasie (Géorgie, Arménie, Azerbaïdjan) à la fin des années 1920 et pendant les années 1930 jusqu'en 1938. A cette date, il devient le chef du Guépéou-NKVD (la police politique du régime stalinien), donc de l'espionnage soviétique et du goulag. Il est l'organisateur en chef de l'assassinat de Trotsky en 1940 puis de la déportation d'une dizaine de peuples de l'URSS. Il est membre, pendant la guerre, du Comité d'Etat à la Défense puis devient membre du bureau politique du Parti communiste de l'Union soviétique (PCUS). A partir de 1946, il est chef du Comité atomique soviétique. Enfin, à la mort de Staline, il est ministre de l'Intérieur, ministère réuni avec la Sécurité d'Etat, et premier vice-président du Conseil des ministres. Il est arrêté sur ordre de Khrouchtchev et de Malenkov le 26 juin 1953, qualifié d'espion britannique, accusé d'avoir comploté pour prendre le pouvoir et rétablir le capitalisme, liquider l'Allemagne de l'Est (la RDA, alors sous le joug de Moscou). Il est jugé à huis clos et fusillé le 23 décembre 1953 pour tous ces crimes sans rapport avec ceux, terribles et innombrables, dont il était effectivement coupable.

Pourquoi s'intéresser aujourd'hui à ce personnage ?

Pour deux raisons au moins. La première est d'avoir été un rouage décisif, puis le chef suprême et tout



puissant de la police politique qui a joué un rôle déterminant dans l'histoire de la bureaucratie, sous deux angles : d'abord Staline l'a utilisé pour hisser cette caste parasitaire au pouvoir en décimant et terrorisant le Parti communiste de l'Union soviétique ; la police politique a été le détachement le plus privilégié et le plus corrompu de toute la bureaucratie ; il en était l'image grossissante. Ensuite, Staline a utilisé la police politique pour tenir la bureaucratie en laisse, la maintenir dans une tension et sous une pression permanentes afin d'assurer son pouvoir personnel.

C'est ce que Léon Trotsky avait déjà souligné...

Exact. C'est la logique du bonapartisme. Trotsky l'avait déclaré dès le lendemain du deuxième procès de Moscou, en janvier 1937, lorsqu'il écrivait : « *Aucun bureaucrate ne se sent désormais en sécurité. Staline possède des dossiers sur tous les personnalités politiques ou administratifs de quelque importance (...). Il peut à tout moment renverser et briser n'importe lequel de ses collaborateurs, y compris des membres du bureau politique (...). Une nouvelle période s'est ouverte : avec l'aide de la bureaucratie, Staline écrasait le peuple ; aujourd'hui il terrorise la bureaucratie elle-même* » (1). Sept mois plus tard, Trotsky ajoutera : « *Staline sera demain un fardeau pour la caste dirigeante* », qui n'arrivera jamais à s'en débarrasser, entre autres parce qu'il contrôlait la police politique.

Et la deuxième raison ?

La bureaucratie n'étant qu'une caste de parasites privilégiés et carriéristes, elle n'a guère engendré que de très

médiocres politiciens. Un futur membre du bureau politique du PCUS, Piotr Chelest, directeur de l'usine d'avions de Kiev, promu deuxième secrétaire du comité de ville du parti en février 1954, voit par exemple dans les débats qui s'y mènent « *beaucoup de conversations, de conciliabules, de conférences, de réunions, sans qu'on voie de résultat* ». Bref, on y brasse du vent. De plus, ajoute-t-il, les rapports des cadres du parti comportent « *beaucoup de mensonges, une tromperie raffinée, des promesses sans fin* » et jamais tenues. Les débats menés par le premier secrétaire du comité régional consistent uniquement en « *hurlements et menaces* » (2). Beria était un bourreau, et même un monstre, capable de décorer un

lieutenant du NKVD qui avait, en janvier 1944, fait brûler 700 Tchétchènes, femmes, enfants et vieillards, dans les écuries d'un kolkhoze... du nom de Beria ! Mais c'était aussi un politique capable de percevoir, à la mort de Staline, que l'Union soviétique était ravagée par une crise grave : la population était lasse des sacrifices imposés pour construire la bombe atomique (puis la bombe H) afin de répondre à la pression militaire de l'impérialisme (ce qui illustre, soit dit en passant, l'impossibilité d'édifier le socialisme dans un seul pays). La famine rôdait dans le pays. Beria tenta de pallier cette crise en imposant quelques réformes pour assouplir et sauver le régime bureaucratique.

Lesquelles ?

Comme il jugeait le goulag improductif, il fit libérer 1 200 000 de ses 2 750 000 détenus ; il tenta de réduire la résistance nationaliste populaire en Ukraine, Lituanie et Lettonie en relâchant la répression, en promouvant des cadres nationaux, en élargissant le champ d'application des langues nationales ; il bloqua la purge que Staline préparait, et en particulier mit fin à la fameuse affaire du prétendu complot des médecins-assassins qu'il libéra et réhabilita publiquement ; il installa des commissions chargées de réviser d'autres affaires montées par Staline et tenta d'assouplir la politique des partis stalinien en Hongrie et en RDA.

A propos de ce pays, il proposa aussi de constituer une Allemagne réunifiée et neutre, et donc d'abandonner la RDA à l'impérialisme en espérant sans doute qu'en contrepartie de cet abandon, ce dernier relâcherait la pression militaire sur l'URSS, qui étranglait déjà cette dernière.

Est-ce par hostilité à ces réformes que ses pairs l'ont liquidé ?

En partie seulement. D'abord, la bureaucratie dans son ensemble voulait se subordonner la police politique, et Beria qui la dirigeait semblait faire peser sur elle une menace permanente. Enfin, pour le comité central, organe suprême de la bureaucratie, le vrai crime de Beria était d'avoir voulu réduire la place de l'énorme appareil improductif du parti à une simple activité « idéologique » de propagande et confier la gestion du pays à l'appareil d'Etat et au Conseil des ministres. Il était allé jusqu'à faire voter l'interdiction de brandir les portraits des membres du bureau politique dans les manifestations ! Mais l'appareil du parti était la colonne vertébrale de la bureaucratie et le marginaliser revenait à fragiliser sa domination et à ouvrir la voie à la mobilisation des masses contre elle, bref à la révolution politique, ce dont, bien sûr, Beria ne voulait aucunement.

Comment cela s'est-il manifesté ?

Par exemple en RDA. La grève des ouvriers du bâtiment de Berlin-Est le 17 juin 1953 (3) embrase la classe ouvrière de la ville puis de la plupart des villes de RDA. Beria a été l'un des plus acharnés à écraser ce mouvement qui a terrorisé la bureaucratie « soviétique ». Mais les principaux dirigeants du Kremlin rejetèrent néanmoins sur les réformes de Beria la responsabilité du premier grand soulèvement d'une « démocratie populaire ».

(1) Trotsky, Œuvres, tome 4, p. 240. Citation suivante, *ibid.*, p. 286.

(2) Référence à la source russe dans Jean-Jacques Marie, *Beria*, pp. 304-305.

(3) Voir *Informations ouvrières*, n° 253 (30 mai au 5 juin 2013).

Eclairage

Bureaucratie, appareil du parti, police politique

Pourquoi les principaux dirigeants du Kremlin ont-ils accusé Beria d'être un espion britannique et autres fariboles ?

L'instruction de son procès et son déroulement lui-même relèvent de la farce. En vrai parasite, la bureaucratie camoufle toujours la réalité. Elle ne peut admettre la moindre faille, la moindre fissure dans ses rangs ; elle doit être monolithique et donc interdire tout débat. Dénoncer Beria pour les mesures réelles qu'il avait initiées aurait abouti à ouvrir un débat dans l'appareil lui-même et donc à l'affaiblir. Mais l'exécution de Beria, qui permit à l'appareil de s'émanciper du contrôle de la police politique, ne réglera rien : les fissures et les failles provoquées par la crise du régime ne cessèrent ensuite de s'élargir. Trois ans plus tard, le rapport de Khrouchtchev contre Staline au XX^e Congrès du PCUS, visant à les colmater, les aggravera encore et favorisera l'explosion des révolutions hongroise et polonaise.

LES LIVRES

Ces 600 milliards qui manquent à la France

(enquête sur l'évasion fiscale)

Antoine Peillon
Editions du Seuil, 15 euros

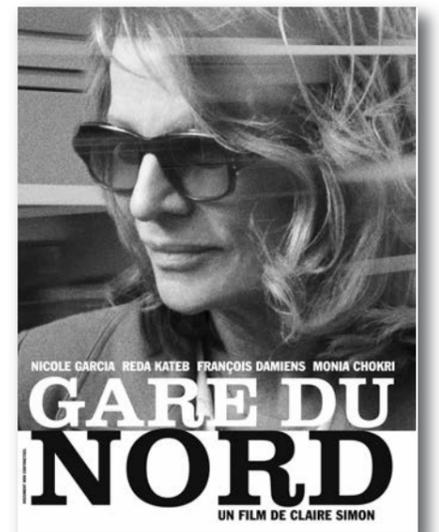


Six cents milliards par an, c'est le montant minimal de l'argent qui quitte frauduleusement la France vers les paradis fiscaux. L'auteur, grand reporter à *La Croix*, enquête auprès de la

banque suisse UBS, particulièrement spécialisée dans l'évasion fiscale. Son ouvrage porte sur les riches clients secrets de la banque, leurs liens avec le monde des affaires, des célébrités et des dirigeants de grandes entreprises, les méthodes courtoises et anonymes des agents de l'UBS et le train de vie fastueux de la clientèle... L'argent noir sert à spéculer, à financer le trafic des armes ou celui de la drogue, le terrorisme international. L'auteur démontre la complicité de fait du gouvernement et l'impuissance de la justice. Ce livre nous entraîne aussi dans les méandres de la Direction générale du renseignement intérieur (DCRI) et de la direction d'UBS, avec des témoins, dont certains ne sont pas anonymes et parlent à leurs risques et périls. Un livre simple, efficace et révélateur d'un monde qu'on ne peut ignorer.

J.-L. T. ■

CINÉMA



Gare du Nord

Un film de Claire Simon

Dans cette très grande gare parisienne, où les rapports sont soit masqués, soit mis à jour, soit exacerbés, se croisent ou se côtoient plusieurs personnages que le film retrouve régulièrement, en particulier un professeur de fac (Nicole Garcia), un acteur comique (François Damiens), un thésard (Reda Kateb), un agent immobilier (Monia Chokri)... Claire Simon a déjà mêlé documentaire et fiction (*Ça brûle, Les Bureaux de Dieu*) : ici elle le fait avec un talent confondant. On est emporté par la maîtrise avec laquelle elle construit et suit des personnages dans le tourbillon quotidien qui emporte les voyageurs, d'escalier en quai, de hall en couloir. Le mouvement général de la gare, si bien montré, est l'indispensable révélateur des destins particuliers. Ceux-ci nous intéressent mais ne sont bien saisis que jetés dans ce chaudron implacable. Si l'on oublie les dernières minutes, assez faibles, on reste marqué par ce grand poème réaliste.

A. V. ■